

Programme des Nations Unies pour le Développement et
L'Organisation des Nations Unies pour l'Education,
la Science et la Culture (UNESCO)



Radios Communautaires pour le Développement : *analyse d'une stratégie*

mission d'analyse PNUD/UNESCO
Niamey et les régions, 2 au 30 juillet 2003

Carlos A. Arnaldo
Lynda Attias
Boureima Magagi

Radios Communautaires pour le Développement : *analyse d'une stratégie*

mission d'analyse PNUD/UNESCO
Niamey et les régions, 2 au 30 juillet 2003

Carlos A. Arnaldo
Lynda Attias
Boureima Magagi

Cover photo : Maimouna Lawalary à Radio Azuro, Tchirozérine,
par C. Arnaldo, Tchirozérine 2003

Table de Matière

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| LES OBSERVATIONS DE LA MISSION PNUD-UNESCO | 9 |
| CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .. | 36 |
| LES ANNEXES | 53 |

I. INTRODUCTION

La population du Niger, l'avant dernier pays le plus pauvre au monde selon le rapport mondial du PNUD est marquée par une soif d'apprendre, d'améliorer ses conditions d'existence et de ne plus rester de simples cultivateurs et éleveurs, 'des porteurs d'eau et des chercheurs de bois' qui caractérisent les sociétés rurales et marginalisées. Dans les régions arides et les plus isolées du Niger, cette soif commence à être peu à peu apaisée par la propre voix des citoyens entendue dans leur région par quelques 66 radios de proximité. Ces radios communautaires se trouvent dans chacune des 8 régions du pays. Elles sont équipées d'un matériel technique très simple. Une formation introductive a permis aux membres des communautés d'accomplir les tâches relatives à leur bon fonctionnement : préparation des programmes sonores, animation à l'antenne, organisation de clubs d'écoute (les fadas), opérations techniques, gestion de la petite caisse.

Après bientôt quatre ans d'opération, et devant les nombreuses demandes de créer une centaine de radios de proximité supplémentaires, force est de se demander si la stratégie mise en œuvre pour développer ces radios est efficace; si les radios fonctionnent correctement, si elles sont indépendantes et autogestionnaires. Peuvent-elles continuer sur leurs propres pieds sans une dépendance excessive à leurs bailleurs de fonds initiaux ? Et surtout ces radios ont-elles eu un impact sur la vie quotidienne des populations ? Peuvent-elles mener ces sociétés à un plus haut niveau du développement ? Certaines radios ont déjà fermé de façon temporaire ou prolongée, dont celle d'Aderbissinat qui devrait pouvoir ressusciter en septembre 2003.

Les chiffres du développement du Niger demeurent aujourd'hui inchangés. Est-il trop tôt pour chercher un impact ? Devrait-on envisager d'autres critères pour mesurer le développement ?

1. Objectifs de la mission

La mission du PNUD/UNESCO a été organisée afin d'atteindre les objectifs suivants:

- 1 Analyser les acquis du projet **Rurafnet**. Ce projet a-t-il eu un impact significatif sur la modification des conditions de vie des populations?
- 2 Constater si la stratégie de responsabiliser les populations bénéficiaires des radios pour l'autogestion des installations par leurs seuls moyens et sans dépendance à l'égard des autorités nationales et locales, ni des partenaires au développement a été acquise ;
- 3 Examiner de manière critique l'efficacité présumée de la mise en œuvre du projet: comparer les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus et aux ressources utilisées. La mission identifiera les obstacles éventuels (spécifiques) à la bonne mise en œuvre du projet (éléments institutionnels, réglementaires, de fonctionnement, d'équipements, d'organisation) et à la réalisation à terme de ses objectifs ou, au contraire, les aspects qui l'ont facilitée ;
- 4 Apprécier la pertinence des perspectives et objectifs afin que l'objet immédiat poursuivi par le projet et les résultats escomptés soient réalisés, ainsi que les perspectives de pérennité des acquis.
- 5 Analyser les prestations des différents partenaires du projet ou d'autres apports ou formes d'assistance offertes, surtout en ce qui concerne la formation.
- 5 Apprécier l'impact des formations des animateurs-producteurs sur les prestations des radios ; surtout concernant la formation de nouvelles équipes et proposer un système de formation continue.
- 6 Sur la base d'analyse de ces éléments, formuler les recommandations concrètes et opérationnelles qui s'imposent à l'égard de chacune des parties prenantes (des partenaires) du projet. En termes spécifiques, formuler des recommandations sur la meilleure façon pour le projet d'atteindre les résultats attendus : les éléments institutionnels et relationnels entre le CPRP et les différents ministères de tutelle, et

réglementaires liés au secteur des télécommunications ; la gestion financière des radios, la programmation des émissions radiophoniques, l'utilisation correcte des équipements.

- 7 Proposer une méthode d'évaluation participative légère permettant de faciliter la collecte, l'analyse des données et la diffusion des résultats aux différentes parties prenantes.

2. Organisation de la mission

La mission est composée d'un consultant international, Carlos A. Arnaldo ; une consultante associée, Mlle Lynda Atias ; et un consultant national, Boureïma Magagi. Les deux consultants internationaux ont préparé un questionnaire (voir Annexe 1) destiné aux : directeurs des stations, deux animateurs dans chaque station, le technicien de la station ; et au moins 5 membres de la communauté. Ceux-ci seront distribués aux radios par leurs bailleurs de fonds ou par le PNUD ou par d'autres intermédiaires dans les régions. Avec quelques modifications cet instrument pourra être utilisé comme une méthode de retour, un moyen de collecter des informations provenant de l'audience.

Les trois consultants utiliseront le même questionnaire comme ligne directrice lors de leurs entretiens avec le personnel des stations. Après la mission, les résultats seront étudiés pour leur pertinence au regard du rapport ; et si les données le permettent, un profil de chaque station visitée sera préparé.

Juste avant et durant la période de la mission, trois rapports pertinents ont été publiés et distribués. Ces rapports posent fréquemment les mêmes questions que cette mission mais se concentrent sur des objectifs spécifiques. De ce fait et compte tenu de la courte durée de la présente mission, ils y répondent parfois avec plus de profondeur. Il ne s'agit pas d'un double emploi. Bien que ces quatre études semblent traiter de la même matière : les radios communautaires, leurs perspectives diffèrent. Il s'agit des rapports suivants :

Rapport Final de la Mission de l'Assistante Technique Court Terme du DED/Niger dans le cadre de son appui au CPRP et aux radios communautaires, 24 juillet 2003, par Laurence Dechêne, qui analyse les opérations du Comité de Pilotage des Radios de Proximité afin d'identifier les points forts et faibles et de proposer son éventuelle succession par une coordination nationale et des coordinations régionales des Radios communautaires.

Formation des Animateurs de Radios Communautaires « la Culture de la Paix », avril 2003, par Donaïg Le Du qui présente la formation organisée au niveau national et dans trois régions par le CPRP sur les techniques de la radio appliquées au thème « culture de la paix ». Ce rapport propose plusieurs recommandations très pertinentes.

Etat des Lieux et l'Impact des Radios Communautaires, mars 2003, par la Banque Mondiale, préparé par le Cabinet National d'Expertise en Sciences Sociales (CNESS) qui analyse les aspects organisationnels et opérationnels, ainsi que la gestion des finances de quatre radios. Ce rapport soumet des conclusions visant à la potentielle pérennité de ces radios.

La mission avait aussi à disposition le document de projet 2002B, *Appui au Développement des Radios Rurales et aux Centres d'Information Pour le Développement Rurales/CID*, prévu comme successeur du projet actuel mais pas encore mis en route.

Ces rapports seront pris en compte dans le narratif du présent rapport.

La mission a débuté par une semaine de préparation par la consultante associée qui informa les bailleurs de fonds sur les détails de la mission et organisa le calendrier. Les bailleurs se sont mis d'accord pour informer les radios. La consultante arrangea le transport, réserva les logements sur la route et s'entretint avec la majorité des partenaires du projet **Ruranel**.

Les visites aux radios communautaires (liste de ces radios en Annexe 2) se sont déroulées entre le 11 et le 21 juillet 2003 ; une radio (celle qui retransmet les séances parlementaires) a été visitée la semaine suivante. Un débriefing avec le PNUD a été effectué le 22 juillet ; et un deuxième avec le Comité de Pilotage des Radios de Proximité le 29 juillet. Une liste des personnes entretenues se trouve en Annexe 4.

Le projet de rapport sera soumis avant la fin août ainsi que des documents pertinents pour l'organisation du séminaire prévu en septembre.

3. Contexte socio-économique du Niger

L'économie du Niger repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, une population rurale à 85%. La majeure partie de la population habite au sud du pays, le long de la frontière avec le Nigeria, et au sud-ouest, faisant frontière avec le Burkina Faso. Le Nord et centre sont des régions de savane et désert où se trouvent beaucoup de tribus nomades, surtout des Touaregs et des Peuhls. Toutes les grandes villes et centres de commerce sont liés par des routes goudronnées, routes fréquentées par de gros camions qui portent le fret, et souvent des travailleurs, à travers les frontières de Nigeria, Burkina Faso et Bénin. Toutefois, l'état de ces routes varie rapidement en saison sèche (des chemins couverts ou même cachés par le sable) et en saison pluvieuse (des routes entières érodées ou transformées en boue) surtout les plus de cent kilomètres qui séparent Agadez et Zinder. Une fois qu'on quitte le goudron, il n'y a que sable et boue.

Toutes les populations du Niger se caractérisent par un faible taux d'alphabétisation, 9% dans la région d'Agadez, par exemple, contraste ironique avec la richesse du pays en langues et cultures variées ! Le Niger, comme beaucoup de pays d'Afrique se caractérise par la pluri-ethnicité de sa population et par conséquent le multilinguisme. Le français est la langue officielle du pays bien qu'elle soit pratiquée par seulement un dixième de la population. La plupart des Nigériens parlent le zarma ou le haoussa. D'autres langues sont reconnues officiellement : le tamachek (la langue des Touareg), le kanouri, l'arabe, le boudouma, le fulfulde (la langue des Peuls), le gourmantchema, le tasawak et le toubou.

Deux tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté ; 31% de la population rurale vit dans l'extrême pauvreté. La population est donc généralement pauvre, gagnant en moyenne moins de 30 dollars par mois, si de tout. L'économie nationale fonctionne partout sur la base de monnaie, et non uniquement sur l'échange de biens et de services. Ce facteur rend la vie difficile aux citoyens. La monnaie est peu et elle achète peu. Les médicaments, par exemple, sont très chers.

4. Origines des médias radiophoniques au Niger

Installée en 1958 à quelques semaines de la proclamation de la République, la Radiodiffusion du Niger a été utilisée comme un puissant moyen de communication pour atteindre d'emblée l'ensemble de la population éparpillée sur l'immensité du territoire national (plus d'un million de kilomètres carrés). A cette époque, le Niger se singularisait par l'inexistence d'infrastructures et de moyens modernes de transport.

Dans ce contexte, la radio devait, théoriquement, devenir un outil indispensable pour mobiliser les populations afin de leur expliquer, dans toutes les langues nationales, les actions à mettre en œuvre pour assurer leur bien-être social. Les installations rudimentaires qui constituaient les équipements de base ont été progressivement renforcées par des appareils beaucoup plus performants, afin de faciliter l'écoute, même dans les régions les plus reculées. Pour décentraliser les centres de production basés à Niamey, deux stations régionales basées à Zinder et à Agadez ont tout d'abord été créées. Elles ont permis de réaliser des émissions reflétant les sensibilités locales. Toutefois, en dépit de ces efforts pour rendre la radio accessible à tous, des zones d'ombre où la réception était quasiment impossible, ont demeuré.

L'expérience des stations régionales s'étant avérée concluante, tous les chefs-lieux de département en ont été dotés grâce au concours agissant de la coopération bilatérale. Leur autonomie de diffusion permit ainsi aux populations concernées de bénéficier à la fois de productions nationales et de celles réalisées localement, en tenant compte du contexte. Toutes ces dispositions techniques n'ont pas pour autant contribué à transcender complètement la contrainte majeure : couvrir la totalité du territoire national.

Malgré cette infrastructure radiophonique nationale, toute tentative de réduire la pauvreté via les médias était bloquée du fait : du déficit de communication entre les différents acteurs du développement ; de l'absence de coordination lors des différentes campagnes médiatiques ; d'une faible circulation de l'information à tous les niveaux ; de l'insuffisance de personnel qualifié dans le domaine de la communication pour le développement ; des équipements médiatiques mal adaptés aux conditions du pays ; d'un programme de radio nationale qui ne

visent pas à changer la vie rurale des enclaves isolées et qui à part les informations nationales ne retiennent pas l'attention des paysans pauvres qui représentent 85% du pays.

5. La renaissance de la radio sous forme communautaire

En proposant en 1999 d'établir les radios de proximité, les organismes internationaux, sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le Développement voulaient rompre le cercle vicieux de la stagnation en mettant entre les mains des paysans un outil leur permettant de communiquer entre eux et ainsi de disséminer les informations nécessaires à leur propre développement. Un outil à double voie qui ne transmet pas une fois encore les informations de la capitale et des grandes villes - information à sens unique. La toute première station - celle de Bankilaré - connu un succès tel que le Comité ad hoc de Pilotage des Radios de Proximité fut submergé de demandes provenant de toutes les régions du pays.

A ce jour, avec l'appui de plusieurs bailleurs de fonds, soixante six radios ont été établies dans les huit régions du Niger (la liste des radios se trouve en Annexe 3) dans le cadre du projet **Ruranet**.

En outre, une initiative parallèle est actuellement en cours de réalisation. L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) est sur le point d'implanter 9 radios rurales. Ces radios seront installées dans des chefs lieux de département, car « c'est là où se trouvent les services techniques, les autorités, les ONG ». L'AIF ne considère jamais d'implantation dans des villages de moins de 1000 à 2000 habitants, c'est-à-dire dans des régions enclavées. En conséquence, l'AIF envisage un rayonnement sur un périmètre de 50 à 150 Km et l'installation d'émetteurs de 250 à 600 watts, ce qui dépassent largement les normes du projet **Ruranet** et ne permet plus de considérer ces radios comme des radios de proximité. Visant à travailler à l'échelle de l'arrondissement, l'AIF ne parle pas de radio communautaire, mais de radio rurale.

6. Conception et Mise en Oeuvre du Projet Ruranet

Selon les documents officiels du PNUD, SNV et d'autres agences, le projet **Ruranet** est décrit comme projet pilote suivi par un élargissement au niveau national :

Cadre institutionnel. En partenariat avec l'ACMAD et la SNV ainsi que plusieurs autres acteurs du développement, et en accord avec les autorités nigériennes, le PNUD a initié le projet pilote en 1999 au Niger. C'était un programme novateur d'installation de radios rurales communautaires à la demande express des populations organisées en associations.

Comité de Pilotage des Radios de Proximité. A travers une série de proclamations (du 11 avril 1999) et d'Ordonnances (du 11 avril 1999 et du 4 juin 1999), l'Arrête n° 233bis/MCC/J/S du 30 novembre a créé le Comité de Pilotage des Radios de Proximité. Ce Comité, sous la tutelle du Ministère chargé de la Communication vise à guider le 'mouvement' de la radio communautaire et l'application des nouvelles technologies de l'information. Il constitue un mécanisme paritaire de concertation et de coordination du Gouvernement avec l'ensemble des partenaires au développement. Ce mécanisme a été conçu pour évaluer les demandes d'implantation des radios communautaires, vérifier la conformité des caractéristiques du site retenu aux critères formulés, aider à la création des associations et à leur comité de gestion qui prendra en main les opérations quotidiennes de la radio, organiser la formation et avec les bailleurs de fonds assurer un suivi ou accompagnement.

Objectifs. Selon le prodoc du 2002B, page 11 (Appui au Développement des Radios Rurales et aux Centres d'Information Pour le Développement **Ruranet/CID**), « L'objectif de développement souhaité est d'aider les communautés rurales nigériennes les plus démunies et les plus excentrées à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant leur capacité d'accès et d'exploitation des méthodes de gestion et [des] technologies appropriées pour la communication et l'échange d'information au service d'un développement rural durable. A plus long terme, cette initiative contribuera à créer les bases du marché en la matière et les capacités humaines, entrepreneuriales et techniques pour l'émergence progressive d'un secteur privé d'accompagnement et de soutien à la démarche associative et communautaire de l'initiative. »

Ces deux grands objectifs incluent, comme le prodoc le décrit en détail, un fleurissement de la communication à l'intérieur de la communauté et avec d'autres communautés, une prise de conscience de soi, une plus large participation des femmes et des jeunes à la vie productive de la communauté, et une capacité à

s'exprimer et à réfléchir - tout ceci menant à une amélioration de la vie quotidienne, et du bien-être de tous.

Plan opérationnel. Il s'agit d'un projet national dont les actions se focaliseront dans le projet pilote sur les trois zones d'intervention de la SNV (Tillabery, Zinder et Tahoua). Au terme de ces interventions, le projet envisagera un plus grand réseau de 160 radios rurales et 50 Centres d'Information pour le Développement (CID) dont 40 radios et 16 CID seront mis en œuvre avec l'assistance du PNUD/UNESCO. Dans chacune des 8 régions, il y aura donc en moyenne 20 radios communautaires et 4 à 8 CID.

La communauté s'engage. L'installation d'une radio au sein d'une communauté villageoise s'effectue à la demande de cette dernière. La radio doit être gérée par la communauté rurale à travers une association et un comité de gestion. Pendant la phase de lancement de la radio, la SNV (comme d'autres bailleurs de fonds dans d'autres régions) apporte une assistance technique, un soutien administratif et d'animation ainsi qu'un important programme de formation au profit du personnel de la radio.

Choix de l'équipement technique. Compte tenu des conditions particulières de ce projet (des régions isolées, le manque d'électricité, de transport et de téléphone), les planificateurs ont opté pour un équipement léger, pré-cablé et modulaire. La console est donc monobloc. Elle comporte un petit mélangeur de six canaux sonores, deux magnétophones à cassette, et deux lecteurs CD - le tout de fabrication légère et bon marché. Le système de rayonnement se compose d'un émetteur de base, de 18, 30 ou 50 watts, lié selon la couverture souhaitée à un amplificateur de 100 Watts. Dans la communauté, un pylône avec une tour de 18 mètres a été érigé, sur laquelle une antenne composée de deux panneaux radiateurs est montée. Dans le bâtiment qui abrite la radio, la console Wantok est installée et branchée à l'émetteur, qui est connecté à l'antenne. Toute cette installation technique est alimentée par l'énergie solaire: un ou deux panneaux solaires, un accumulateur/régulateur, six à dix batteries de 12 Volts. Dans certaines stations, le nombre de panneaux solaires et de batteries a été augmenté. Un transformateur a été branché pour convertir les 12 Volts en 220 Volts. Ainsi, il est possible d'utiliser des ampoules ordinaires, un magnétoscope vidéo, et un moniteur de télévision, en anticipation notamment d'éventuels centres d'information pour le développement (CID).

Apport financier et logistique 8 radios communautaires ont été installées et fonctionnaient en 1999 - début 2000 ; 10 radios supplémentaires ont été installées fin 2001 ; le tout pour un financement global d'environ 500,000 \$US (réparti entre la SNV 81.580.000 FCFA ; l'ACMAD - PNUD 63.000.000 FCFA et d'autres bailleurs, 197.240.000 FCFA. La SNV a, en plus, financé le Conseiller Technique Principal (nigérien).

Après le projet pilote, le PNUD (dans le prodoc 2002B) a proposé un financement s'élevant à 1,455,544 \$US. La somme de 4,675,914 \$US est encore à identifier et nécessitera la participation financière d'autres bailleurs de fonds.

Au cours des années 2001 et 2002, le projet s'est développé et de nombreuses radios communautaires ont été implantées pour atteindre le nombre actuel de 66 radios disséminées dans tout le pays.

7. Le défi des radios de proximité

La volonté initiale d'installer de nombreuses radios communautaires dans des zones rurales isolées et dépourvues de toutes infrastructures constitue un défi. Le budget initial du projet était relativement restreint. De surcroît, plusieurs partenaires ayant chacun leurs propres principes, stratégies, priorités et projets de développement y étaient engagés.

Le schéma général d'opération était basé sur les éléments suivants :

- Implanter un certain nombre de radios communautaires dans chacune des huit régions du Niger en s'appuyant sur une association qui a mis en place un comité de gestion ;
- Entreprendre une formation préliminaire ;
- Installer du matériel similaire dans chaque station mais adapté à chaque région (hauteur du mât, direction d'antenne, puissance d'émetteur) ;
- Utiliser un équipement léger, non professionnel et pré-cablé.

Ce schéma était efficace dans le cadre de l'implantation des premières radios communautaires en 1999. Qu'en est-il aujourd'hui alors que le nombre de stations communautaires au Niger s'élève à 66 radios ? Il importe de s'interroger sur l'efficacité de cette stratégie, et sur la capacité des Radios Communautaires à fonctionner en toute autonomie sans une dépendance aux bailleurs de fonds et au PNUD qui ont permis leur création.

En outre, cette même stratégie devrait-elle encore être appliquée dans le cadre de l'implantation d'une centaine de radios communautaires supplémentaires (estimation émanant des demandes des communautés et sur la base des analyses faites par les bailleurs) ? Ou devrait-on modifier cette stratégie afin d'assurer plus efficacement l'autonomie financière des radios ?

L'installation de radios communautaires dans les régions les plus reculées a permis de combler bien des lacunes. La plupart des zones d'ombres sont désormais couvertes avec de surcroît une innovation de taille : des émissions répondant à des besoins exprimés, réalisées par des animateurs appartenant à la communauté elle-même pour un public qui est effectivement à l'écoute.

II. LES OBSERVATIONS DE LA MISSION PNUD-UNESCO

Au cours de la mission, l'ensemble des consultants a pu apprécier le dynamisme, le courage et la motivation de ceux qui font la radio au quotidien : les directeurs, animateurs et animatrices, techniciens qui, malgré leurs conditions de travail difficile, l'environnement et l'incertitude financière qui sont les leurs, font tout pour servir leurs communautés.

Partout la mission a constaté la fragilité des radios : le personnel poussé aux limites de sa générosité, travaillant bénévolement, laissant de côté son travail quotidien sans recevoir de bénéfices économiques en retour, utilisant un équipement technique sans toujours savoir faire face aux pannes; ne couvrant pas son audience cible dans certaine région du fait notamment d'interférences avec d'autres stations; ne respectant pas une grille de programme ambitieuse par manque de ressources humaines ou manque d'énergie solaire.

Et malgré tout, le personnel n'est pas négatif.

« On manque de tout sauf de la volonté. Mais il faut qu'on soit épaulé car même le courage a ses limites »

Directeur d'une radio, région de Tahoua

Cette section fera le constat de ce que la mission a observé. Ces observations seront parfois renforcées par d'autres rapports. Dans certains cas, la présente analyse confirmera les propos ou les hypothèses des autres.

LES ACTEURS

1. Comité de Pilotage des Radios de Proximité

Lors des visites aux radios communautaires, la mission a pu voir inscrit sur certaines plaques identifiant les stations, le nom du CPRP parmi les fondateurs. C'est le cas des stations de Dankassari, Kantché et d'autres. A l'exception de deux ou trois animateurs capables de mentionner l'organisation d'une formation par le Comité et de quelques directeurs ayant une idée claire de son rôle (Amatalal, Bankilaré, Dankassari), quasiment personne ne pouvait expliquer la fonction du CPRP ou citer une de ses actions pour les radios communautaires. La mission est forcée de constater que malgré son effort de pionnier, et les initiatives récentes d'organiser des cours de formation, le rôle du CPRP n'est pas bien connu dans les régions par le personnel des stations.

L'organisation d'un Comité de Pilotage des Radios de Proximité au Niger est peut-être unique au monde. Dans d'autres pays, les relations des radios de proximité avec les instances gouvernementales sont entreprises par les radios elles-mêmes, sans intermédiaire. En outre à ses débuts, le projet **Ruranet** a dû faire face à de nombreux obstacles : une vaste topographie isolée, sans électricité et sans télécommunication, et un niveau de technicité très rudimentaire ou même absent dans les communautés. Le CPRP lui-même est composé de plusieurs agences de développement ayant chacune leurs domaines spécifiques de compétences et leurs règlements internes. Aussi, le CPRP depuis ses débuts constitue un moyen unique de réunir toutes les agences exécutives et les partenaires afin de focaliser les efforts sur un tel projet, national de vocation, mais éparpillé dans des régions enclavées, et d'offrir les bénéfices de la technologie moderne aux zones rurales enclavées. En accord avec la perspective du PNUD, ce Comité nous semble l'outil privilégié pour parler de développement

avec les acteurs principaux. Nous nous plaçons ici dans l'esprit que le PNUD est le 'coordinateur' de toutes les agences des Nations Unies, et en tant que tel, un des principaux bailleurs et partenaires pour le développement du Niger.

Toutefois, au cours des quatre premières années, il nous semble, d'une part, que certaines tâches dévolues initialement au CPRP (définir les critères, évaluer les demandes de la radio communautaire, fournir l'équipement et la formation) ont été peu à peu assumées directement par les agences exécutives et les organisations internationales (HKI, Africare, CARE International, UNFPA, GTZ), et dans certains cas par les radios elles-mêmes (demande de fréquence au Conseil Supérieur de la Communication, efforts initiaux pour lancer une coordination régionale au Nord). D'autre part, certaines agences exécutives et bailleurs abandonnent ou amoindrissent aujourd'hui des tâches qui leur incombent telles que, par exemple, le suivi.

En ce qui concerne la formation, les efforts du CPRP d'analyser les besoins des radios, et de coordonner avec les agences et les radios leur organisation pour assurer la participation du personnel en ayant besoin ont donné des résultats positifs. On se demande cependant si tout le travail de formation ne devrait être confié à un organisme professionnel qui centraliserait et assurerait la cohérence des formations. Voir Recommandation 6a.

Afin d'assurer une efficacité optimale du CPRP, son rôle et ses fonctions devraient être analysés et revus au regard du contexte contemporain et des changements ayant eu lieu. Dans la mesure où le CPRP devrait maintenir ses actions, il est nécessaire de le renforcer. Voir Recommandations 2b, 2c, 2e.

2. Les Coordinations régionales : vers un Réseau

Plus les radios sont éloignées de la capitale, plus elles souffrent de leur isolement et mieux elles se comprennent entre elles. Le personnel des radios communautaires souhaite partager leurs expériences, leurs programmes voire leurs difficultés, avec leurs collègues d'autres stations, et autant que possible s'aider les uns les autres. Suite à des formations ayant donné lieu à des échanges entre radios, certains animateurs ont initié de nouveaux programmes en s'inspirant de leurs confrères. La mission a noté que les stations possédant des BLU étaient plus actives et mettaient cet outil de communication entre radios largement à profit.

Afin de motiver ce type d'initiatives, et d'assurer un contact continu entre les stations, la mission recommande d'étendre l'installation de BLU (communication par bande latérale unique ou 'single side band communication') déjà mise en place par Africare, à l'ensemble des radios communautaires du Niger. En effet, il est impossible d'envisager la création de quelconques coordinations sans donner la possibilité aux radios de communiquer entre elles. Voir Recommandation 7e.

La mission a noté un fort désir de la part des radios de constituer des coordinations régionales. Celle du Nord, (Coordination Régionale des Radios Communautaires d'Agadez née le 27 juillet 2002 et appuyée par Africare, Agadez) regroupe déjà 11 stations de radio. Cette coordination a demandé une cotisation de 2500 FCFA par mois. Il est prévu que les sept autres régions se constituent également en coordination, le tout permettant la création d'une coordination nationale. Voir Recommandation 2d.

Une autre possibilité est envisagée : organiser trois grandes coordinations (Zinder -Diffa, Agadez - Tahoua - Maradi, et Dosso - Tillabéry - Niamey) qui permettraient de constituer l'éventuel réseau national. Le réseau Nord-Centre, comprenant 14 stations a déjà collecté une partie des cotisations s'élevant à 10 000 FCFA par mois. Les radios ayant versées cette somme importante parfois pendant plusieurs mois, n'ont pour l'instant pas vu la moindre action, bénéfice ou explication en retour. Radio Gagama, par exemple, a déjà versé 30 000 FCFA. « Lors de la réunion à Iférouane, les radios d'Agadez ont décidé de privilégier leur adhésion à leur coordination [CCRCA] et ont décidé de ne plus adhérer au Réseau Nord-Centre ... le Président du Réseau Nord-Centre s'est alors engagé à rembourser les radios de leurs cotisations déjà versées » (Rapport DED, pages 13-14).

Pour le moment, au vu des distances importantes et du manque de moyens de transport, la mission opte davantage pour une coordination nationale composée des coordinations de chacune des 8 régions. Les activités du CPRP ainsi que le forum de bailleurs opérant actuellement sont essentiels au bien-être du projet **Ruranet**. Ces activités devraient se poursuivre jusqu'à ce que cette coordination nationale soit pleinement fonctionnelle. En outre, les coordinations régionales et nationale auront besoin de beaucoup d'aide et de conseils pour se constituer. Le Secrétariat Permanent du CPRP pourra servir de guide et jouer un rôle de conseiller.

3. Le suivi des Agences Exécutives et des Bailleurs de Fonds

Compte tenu du défi que représentent les 66 radios communautaires du Niger, on peut affirmer que les bailleurs de fonds ont été très courageux et malgré les obstacles, très généreux. Néanmoins, beaucoup de radios se sentent 'lâchées'.

« La radio est orpheline »
une animatrice de radio, région d'Agadez

Plusieurs partenaires n'ont pas fixé les paramètres de leur engagement en matière de suivi lors de la création des radios. Les demandes de financement soumis aux bailleurs de fonds ne comportaient pas, dans plusieurs cas, de volet suivi. En outre, aujourd'hui certaines agences considèrent que leur appui aux radios est formellement terminé, et que le suivi sera limité à une aide ponctuelle pour laquelle des fonds provenant d'autres programmes de l'organisation liés en substance à la radio seront attribués. Par conséquent, les bailleurs poussés au bout de leurs moyens doivent répondre le plus souvent dans l'urgence au besoin d'aide des radios.

« On intervient comme des sapeurs
pompiers, il n'y a pas assez de suivi »
HKI, Zinder

Aujourd'hui, les agences exécutives (Africare, HKI, GTZ, UNFPA) et leurs bailleurs, conscients des difficultés rencontrées par les radios aux différents stades de leur développement, mènent une réflexion en matière de suivi et formalise ce concept : les besoins, les actions à entreprendre, les limites à y poser.

« Quand on investit 20 millions, il faut
au moins avoir la présence d'esprit de
garder 5 millions pour le suivi, sinon les
20 millions sont jetés par la fenêtre. Il
faut prendre le temps au début,
s'impliquer en pensant suivi, stratégie,
pérennisation. »
Africare, Agadez

Plusieurs orientations en matière de suivi émergent : réhabilitation de locaux, approvisionnement en matériel (magnétophones, vélos), appui technique continu, mise en place d'activités génératrices de revenus (moulins solaires, télévisions solaires, etc), contrats avec les radios pour diverses prestations, autant d'actions qui sont aujourd'hui entreprises ou à l'étude par les partenaires et qui devraient mener à l'auto-gestion des stations. Par ailleurs, les radios freeplay, et bientôt les radios lampe (LUFO, sur la base d'un Coleman et alimentées thermiquement) peuvent aussi être considérées comme un moyen de générer des fonds. Prévoir un stock pour en assurer l'approvisionnement régulier ainsi que les vendre ou les offrir lors de tombola, serait une source supplémentaire de revenus.

Dans le Prodoc 2002B (Appui au Développement des Radios Rurales et aux Centres d'Information Pour le Développement **Ruranet/CID**, pas encore mis en route), il a été prévu que les bailleurs investissent et fournissent du matériel générateur de revenus afin d'aider la radio à s'autogérer : « L'impératif de la pérennisation est explicite, mais les communautés auront besoin de l'appui du projet et d'autres interlocuteurs pour développer leurs capacités en tant qu'entrepreneurs. La station radio et le CID ne sont que deux composantes dans le développement de la capacité des communautés à devenir auto-suffisantes. C'est pourquoi, il est prévu d'autres installations solaires complémentaires destinées à d'autres activités économiques, susceptibles de répondre à des besoins effectifs et capables de dégager des ressources pour des activités rémunérées qui viendraient assurer la pérennité d'activités de services dont la gratuité s'impose » (Prodoc 2002B, page 10).

Certaines stations se sont déjà orientées de leur propre chef dans cette direction d'auto-gestion. Une station (Dankassari) souhaiterait acquérir un terrain et créer une ferme expérimentale, dont les profits permettraient de rémunérer le personnel. Cette même station s'est associée à un atelier de couture, et un autre d'alphabétisation. De cette manière, la radio, avec le concours des bailleurs de fonds, peut offrir des prestations et des services à la communauté, et engranger des revenus.

Quelques bailleurs ont appuyé les programmes des radios, leur soutien se poursuit par une série de contrats avec les stations pour la diffusion de campagnes d'information. Certains pensent que le fait pour un bailleur de financer l'installation d'une radio, lui donne la possibilité d'utiliser ses services de façon gratuite - ce qui risque de tuer la radio. Dans ce concept élargi du suivi, il faut penser plutôt à un partenariat continu, et non à une contribution unique et finale.

L'étude de la Banque Mondiale notifie que la principale source de revenus pour les radios communautaires sont ces contrats offerts par les agences et les bailleurs pour réaliser des campagnes d'information : (page 33), « Les contrats de prestation de service exécutés par les radios communautaires pour une sensibilisation de proximité ont été les plus pourvoyeurs d'emploi et de revenu. » Toutefois, les quatre radios (Goudel, Bankilaré, Douméga, Simiri) concernées par cette étude ne peuvent être considérées comme représentatives de la situation des 62 autres radios du Niger. En effet, la majorité des radios n'ont pas de tels contrats, et vivent tout d'abord des maigres cotisations des auditeurs. Par conséquent, il faut faciliter l'établissement de ces contrats et permettre aux radios de les négocier avec les organisations (pour les campagnes d'information, sensibilisation, communiqués, formation, etc.).

Plusieurs partenaires considèrent que deux voire trois ans suffiront pour planifier, implanter et suivre les radios dans leurs premières démarches. Pour certains bailleurs, il existe aussi la pression de ne pas se noyer dans des projets qui ne finissent jamais !

Mme Vanessa Ndiaye, Planificateur de Projet, GTZ-Agadez considère, pour sa part, que deux ans ne suffisent pas pour assurer l'autonomie des radios. « Il faut que ces radios puissent se tenir debout toutes seules, avec leurs propres ressources de fonds et compétences. Et évidemment, deux ans ne sont pas assez. Nous prévoyons donc encore deux ans, mais avec des objectifs spécifiques et ciblés - et surtout une indépendance économique et financière. »

En outre, le suivi, dans le cas de plusieurs agences, est supposé s'arrêter à la date butoir de fin de financement du bailleur. Or, l'implantation des différentes radios par le partenaire a dû être échelonnée dans le temps. Par conséquent, pour une même agence, certaines radios auront bénéficié de 2 ans de suivi et d'autres uniquement de quelques mois.

Les attentes de la part des radios communautaires en matière de suivi sont importantes.

"On attend quelque chose des bailleurs, un changement. Il nous faut des moyens pour faire le développement."

Un directeur de radio, région de Tillabéry

Bien qu'il ne faille pas placer les radios dans une situation de dépendance par rapport au bailleur, il est nécessaire de s'assurer qu'une fois que les partenaires se désengagent, les radios peuvent fonctionner en toute autonomie. La mise en place d'activités génératrices de revenus (Goudeh, Bankilaré, radios implantées par Africare), le soutien de la GTZ aux radios de la région d'Agadez, les contrats passés avec les radios ont déjà porté leurs fruits. Aussi, il serait pertinent de mettre en commun les conclusions des différentes réflexions et actions menées par les agences en matière de suivi afin que les partenaires en formalisent les lignes directrices minimum en terme de durée, de budget et d'initiatives.

Cette problématique devrait constituer un des volets prioritaires du séminaire à venir.

4. Les Associations qui Créent les Radios Communautaires

Les initiateurs du projet **Ruranet** considèrent que la communauté constitue le noyau de la radio et est responsable de son établissement. "En conséquence, le processus de mise en place d'une radio communautaire commence par la création d'une association » selon le manuel du SNV, *Processus de mise en place d'une Radio Communautaire*. Les membres de la communauté élaborent les statuts et un règlement intérieur, organisent une Assemblée Générale Constitutive et procèdent à l'élection du bureau exécutif (5 membres), d'un comité de gestion (7 membres) et d'un comité de contrôle (7 membres). Cette méthode a été appliquée aux radios du projet, avec des légères adaptations pour certaines radios dans le nombre de membres des comités et de certains partenaires (les radios implantées par Africare n'ont pas de bureau exécutif).

Aujourd'hui, cette méthode devrait faire l'objet d'une réflexion collective et être adaptée et modifiée au regard des nouvelles situations, de l'évolution des radios et des problèmes rencontrés.

Dans plusieurs radios communautaires visitées par la mission, une mécompréhension du rôle de l'association par rapport à la station a été constatée. Dans de nombreux cas, il existe des tensions voire des conflits ouverts entre ces deux entités.

"Dans le conseil d'administration, il y a des gens qui ne viennent que quand y'a un projet. On attend que l'association résolve les problèmes, or au lieu de les résoudre, ils les créent. Ils se sont élus. Ca fait un an, ils n'écoutent même pas la radio. C'est les 3000 FCFA qu'on nous donne qui posent problème."

Animateur d'une radio, région de Zinder

La majorité du personnel des radios considère que l'association a en charge la recherche de financements. Toutefois, beaucoup se plaignent du fait que ce rôle n'est pas assumé et que, selon les membres de la station, l'association ne s'intéresse à la radio que pour lui prendre son argent (Dolé, Dagmanet, Tchirozérine, Sassoumbroum, Kantché, et d'autres). Les membres des radios ne légitiment pas la composition du bureau exécutif ou des comités. La transparence quant à la gestion des comptes n'est, en outre, que rare. De plus, certaines associations disposent de fonds relativement conséquents mais laissent dormir l'argent, sans même donner de gratifications aux membres de la station, ce qui est la principale cause de conflits. Il faut remédier à cette situation en organisant une formation supplémentaire des membres de l'association à la gestion des comptes et en informant régulièrement le personnel des radios sur l'état financier de la structure et les dépenses occasionnées.

Sur ces points, le Rapport de la Banque Mondiale (page 20) partage son analyse des associations. N'ayant pas une préparation adéquate ex-ante pour déterminer l'option de gestion et les structures qui seront potentiellement en charge de cette initiative, « les intervenants se sont vite conformés au canevas général qui

prévaut dans la mise en oeuvre des opérations de développement qui sont toujours confiées à des associations communautaires. Les quatre radios [Gouadel, Bankilaré, Doumega, Simiri] diagnostiquées n'ont guère échappé à cette logique ». Or la communauté en elle-même n'a pas de connaissances techniques pour gérer le matériel et l'équipement, de savoir-faire en journalisme, de connaissances en gestion des ressources humaines, matérielles et financières. En plus, « aucun comité de Gestion n'a fait l'objet d'élection, ce qui fait qu'il n'y a pas un mandat communautaire, mais plutôt un groupe d'individus mu pour une action collective au bénéfice de la communauté. »

"Il y a trop de monde pour gérer la radio. Tout le monde croit avoir son mot à dire."

Animateur d'une radio, région d'Agadez

La volonté de faire reposer la radio sur la communauté est logique et répond à un vrai besoin. Toutefois, il serait temps de revoir la qualité des associations et de dessiner des lignes directrices plus explicites et plus réalistes concernant : le nombre de membres au sein des comités, les rôles et fonctions de chaque comité, la formation requise par les membres du bureau et des comités, surtout ceux chargés de la gestion et de la comptabilité afin de gérer les opérations et les finances en toute transparence. Il faut également assurer des liens plus étroits et plus flexibles entre l'association et le personnel de la radio. Le chef de station et un représentant des animateurs et techniciens devraient en être membre et s'y investir. De plus, au fur et à mesure, la responsabilité de la gestion et de la comptabilité devraient être transmises au personnel de la radio ; l'association devenant plutôt un forum de conseil et de pilotage qu'un groupe de gérants.

Ces questions devraient être discutées lors du séminaire de septembre et les réponses collectées et rédigées dans un nouveau guide, comme proposé dans les Recommandations 6e et 7c.

5. Le personnel des radios communautaires

Les radios communautaires comptent en moyenne 8 à 12 personnes, chef de station, directeur des programmes, animateurs en langues nationales et techniciens. Dans plusieurs radios, la polyvalence est de mise, les animateurs sont aussi techniciens et les chefs de station animateurs. Le personnel est dans l'ensemble jeune et très majoritairement de sexe masculin. La difficulté d'imposer des femmes à l'antenne a été soulevée dans de nombreuses régions. Le niveau de scolarité du personnel est pour la majorité le collège (entre la 5ème et la 3ème) et dans certains cas, le lycée (principalement pour les chefs de station et les directeurs de programmes). Le niveau de français, s'il est excellent pour les personnes aux postes de direction, est très variable en ce qui concerne les animateurs et les techniciens. Il est impératif de prendre cette considération en compte lors des formations et de la création d'outils pédagogiques. Des versions en Zarma, Haoussa et Tamashek seront nécessaires.

Il est aussi apparu au cours de la mission que différentes méthodes de recrutement ont été utilisées (tests écrits, choix par la population, interviews, etc.) et que certaines ont été plus strictes que d'autres. Le fonctionnement et l'efficacité de la radio s'en ressentent immédiatement. Les radios ayant un personnel très compétent sont plus susceptibles d'analyser les principes de développement et de les articuler clairement à l'antenne (comme à Ayorou, Bankilaré, Dankassari, Loga, Abalak, Tamaya, Kantché, Sassoumbroum, Amataltal, Tchirozérine). L'élaboration de lignes directrices pour la composition d'une équipe radio et son recrutement, évidemment modulable en fonction du contexte, faciliterait et éclaircirait le rôle, les tâches et les responsabilités de chacun.

Quand le projet a débuté en 1999, il n'y avait rien sur le terrain, et surtout pas de moyens pour payer des salaires au personnel de la radio, ce qui, en outre, risquait d'aller à l'encontre des principes du PNUD et de beaucoup de bailleurs de fonds. Le projet a donc été lancé sur le principe du bénévolat. D'autres moyens de soutenir financièrement le personnel des stations devaient être envisagés : dédicaces, annonces et autres prestations. Etant donné l'enthousiasme initial et l'esprit aventurier, la quasi totalité du personnel s'est engagé à travailler sans rémunération.

Or aujourd'hui, le projet **Ruranet** se heurte à ce problème récurrent et endémique des programmes communautaires de tous types et dans tous les pays : le bénévolat. Comment assurer le bon fonctionnement de la radio quand le personnel n'est pas rémunéré et peut donc quitter la station à tout moment ? Cette situation démotive les membres des stations et en pousse même certains à considérer leur engagement d'une façon extrême et négative :

"Quelqu'un qui fait du bénévolat pendant un an et demi, ce n'est plus du bénévolat, c'est de l'esclavage !"

Une animatrice de radio, région d'Agadez

Le personnel des 18 radios communautaires visitées insiste sur la non-viabilité du bénévolat comme stratégie à long terme pour faire fonctionner les radios. Les membres des stations sont des pères et mères de famille. Ils ont besoin d'un revenu régulier pour au moins contribuer au bien être de leur foyer. Les dédicaces, avis et communiqués ou autres prestations offertes au public leur permettent de recevoir une rémunération très modeste, très irrégulière et jamais garantie (gratification), de 1500 à 15 000 FCFA/mois. Bien sur, les radios n'émettent pas toute la journée, ce qui peut permettre au personnel d'avoir une activité parallèle. Toutefois, il ne faut pas uniquement considérer le temps consacré aux passages à l'antenne par les animateurs ou les heures de diffusion nécessitant la présence d'un technicien, mais aussi les heures de préparation, de réunions d'équipe, de reportage.

Le personnel des radios travaille avec un bon esprit de volontariat mais dans un climat d'incertitude financière. Du fait du bénévolat de nombreuses radios ont perdu une partie de leur personnel (Ayorou, Dolé, Dagmanet, Gagama, et d'autres). La radio Voix de Tadres à Aderbissinat a dû fermer entre autres du fait du départ de son personnel qualifié. Lors de la visite de la mission à la radio Gagama, deux agents seulement assuraient depuis trois semaines le fonctionnement de la station car l'ensemble des autres membres était occupé aux travaux champêtres.

"Le bénévolat, quand arriverons-nous à la fin ?"

Un directeur de radio, région de Tillabéry

Certains bailleurs ont déjà pris des dispositions et entrepris des initiatives afin de remédier à ce problème crucial. Africare par exemple a déjà mis en place plusieurs activités permettant de générer des fonds : TV solaires, paraboles, magnétoscopes. Toutefois, lorsque de telles activités sont mises en place, il faut aussi suivre et souvent dépanner le matériel (à Dagmanet, Amatal, Tchirozérine par exemple, les télévisions et paraboles sont hors services).

Outre, la nécessité d'aider et de conseiller les radios afin qu'elles génèrent des fonds pour rémunérer leurs agents, d'autres options sont envisageables voire cumulables. Il serait possible d'accroître le nombre de personnes travaillant à la radio. Avoir plus d'animateurs en nombre, générerait un investissement moindre par animateur. Une personne pourrait, par exemple, avoir la charge d'une émission par semaine, ce qui ne nuirait pas à ses activités parallèles. Cette possibilité impose néanmoins de former plus de monde. Etant impossible en terme de moyens de faire participer beaucoup d'animateurs par station à une formation, il faudra insister et s'appesantir sur la restitution des connaissances suite aux formations. En effet, un animateur ayant suivi une formation devra obligatoirement avoir en charge la restitution des connaissances acquises aux autres membres de l'équipe. Un module consacré à ce type de restitution pourra être intégré aux formations et des outils pédagogiques devront impérativement être créés et distribués afin de fournir une base de référence à l'ensemble du personnel (il pourra s'agir de simples photocopies).

De plus, il serait possible de recruter les personnes plus âgées qui narreront des contes, des poèmes, des

histoires du passé à l'antenne et offriront quelques heures de travail gratuit enrichissant ainsi la grille de programmes.

En outre, afin de clarifier les rôles, les conditions d'engagement à la radio, les possibles gratifications et leurs attributions, il serait judicieux d'établir des contrats entre l'association et le personnel. L'AMARC (Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires) procède de la sorte. Chaque animateur, technicien signe un contrat à son entrée à la station qui définit son investissement : son domaine de travail (direction, animation, opération technique), son temps de travail par semaine (plein temps, mi-temps), ses tâches, son droit à la formation et sa responsabilité de restitution, l'attribution des gratifications en cas de rentrer d'argent, etc. Ces contrats peuvent ainsi contribuer à la professionnalisation des radios et motiver le personnel. Le CPRP pourrait réaliser un contrat type qui servirait de modèle et serait ensuite adapté par le comité et le chef de station aux différentes radios. Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette initiative, une formation complémentaire du chef de station en gestion du personnel sera nécessaire.

Ces sujets devraient trouver leur place dans l'agenda du séminaire de septembre.

6. Formation

Le personnel des radios, lors du démarrage de leur station, reçoit, normalement, une formation initiale de quelques jours plus ou moins formalisée. Cette première formation est essentielle à l'avenir de la radio, or elle s'avère dans la majorité des cas, insuffisante. Dans la totalité des radios visitées par la mission, le personnel réclame des formations supplémentaires. La plupart des animateurs et techniciens apprennent sur le tas. Aucun dispositif de suivi visant à la confirmation de leurs acquis n'existe. Ils ne peuvent donc s'assurer que ce qu'ils font est correct ni pourquoi. En outre, le personnel voudrait suivre des cycles de perfectionnement et de remise à niveau afin d'approfondir ses connaissances.

Les techniciens manquent de connaissances de base en électricité et en électronique. Ils n'ont pas le moindre outil de dépannage (voltmètre, fer à souder, tournevis). Des formations en dépannage élémentaire, en entretien et préservation du matériel s'avèrent indispensables.

En ce qui concerne les directeurs des radios, les comptables et autres administrateurs, il existe un besoin de formation en gestion, comptabilité, inventaire, marketing, recherche de fonds, gestion du personnel et par ailleurs tenue d'une discothèque. Ceci aussi a été souligné dans le Rapport de la Banque Mondiale (page 15), l'univers de modules des formations « brille par un manque notoire des modules de gestion administrative et financière qui pourtant restent et demeurent, à l'heure actuelle un besoin crucial au niveau de toutes les radios communautaires émergentes. »

Ponctuellement des formations sur des thèmes spécifiques des bailleurs de fonds et des agences de développement (santé, SIDA, principes de développement, sécurité alimentaire, agriculture, culture de la paix, les animateurs voudraient également une formation sur la décentralisation) sont proposées. Ces formations représentent non seulement des occasions pour apprendre mais aussi l'opportunité de recevoir un *per diem* considéré par les radios communautaires comme une sorte de gratification.

Ces formations sont louables et indispensables. Toutefois, en menant une formation sur une thématique, il faut simultanément former le personnel à la façon de traiter du sujet à l'antenne, à la façon pratique de créer les programmes en rapport avec le thème. Si les partenaires du projet **Rurane t** mènent des formations en s'attachant uniquement au contenu et en oubliant la pratique, ils ne répondent pas aux besoins d'approfondissement des connaissances surtout en ce qui concerne les opérations techniques et la réalisation des programmes radiophoniques. Ils prennent, en outre, le risque que le message ne soit pas ou mal restitué à la population.

La récente formation organisée par le CPRP avec un financement de l'UNESCO se montre aussi très pratique et utile. Elle comprenait trois stages régionaux qui se sont déroulés au cours du mois de mars 2003 et un atelier national à Goudel en juin 2003. Les membres des stations avaient pour formateurs Mlle Donaig le Du de RFI, deux techniciens et un professeur de l'Université de Niamey. En plus d'un traitement intellectuel du sujet, très abstrait et difficile à 'sonoriser': la culture de la paix, la formation s'est focalisée sur les méthodes radiophoniques de présenter le sujet : interviews, discussions, reportages, montage de sons. Cette formation complète a été considérée par les stagiaires comme très positive et bénéfique.

Tant en ce qui concerne les formations initiales, que celles sur les sujets de développement, chaque fois

que les consultants formateurs terminent leur travail, toute la documentation et les données de cette formation partent avec eux. Il n'existe pas de ressources permanentes de formation. Il faut donc ré-inventer la roue à chaque fois.

Aussi, afin de donner au personnel des radios les moyens nécessaires à la bonne marche de leur station, il serait pertinent de :

1. Créer un modèle pour les formations initiales qui définisse leurs principales composantes et leur contenu pour les différents agents de la radio (chef de station, directeur de programmes, animateurs, techniciens). Cette formation est déterminante pour l'avenir de la station et se doit d'être des plus rigoureuses.

2. Fournir aux participants, lors de chaque formation, du matériel, des outils pédagogiques avec lesquels ils repartent (images, diagrammes, photocopies, etc.)

3. Insister dans le cadre de chaque formation sur la nécessité absolue des participants de procéder à une restitution des connaissances aux autres membres de leur équipe. Pour ce faire, il est possible d'inclure dans chaque formation un cours sur ce sujet, afin d'expliquer aux participants comment procéder.

La mission pense qu'il est indispensable d'institutionnaliser la formation du personnel des radios soit, à l'intérieur du projet **Ruranet**, soit, par l'intermédiaire d'un institut déjà existant. Pour professionnaliser les radios communautaires, il faut aussi professionnaliser la formation. Le Rapport de la Banque Mondiale (page 15) aboutit à la même remarque : « il n'est apparu qu'une seule fois une institution spécialisée de formation (IFTIC), gage pourtant indispensable pour une certaine pérennité dans le renforcement des capacités. » Un institut permanent de la formation pourra assurer un programme de formation continu et une confirmation des acquis.

7. Grille de programmes et éventuelle banque de programmes

Qu'elle soit professionnelle, rurale ou communautaire, toute radiodiffusion repose sur deux piliers fondamentaux : les programmes et la technique. Le délai extrêmement court consacré aux programmes lors de sessions de formation ne peut permettre à des bénévoles de maîtriser totalement tous les aspects concourants à la préparation d'une grille de programmes convenable. Celle des radios communautaires n'a qu'une valeur indicative puisque à l'évidence un personnel qui se réduit dans certaines stations parfois à deux agents (Gagama) n'a pas la possibilité de respecter une grille qui comporte souvent plusieurs émissions quotidiennes.

Même pour des professionnels les plus chevronnés, la confection et le respect de la grille des programmes a de tout temps été au centre des préoccupations, a fortiori pour des bénévoles exerçant dans les radios de proximité situées le plus souvent dans des régions isolées. Les animateurs ont certes suivi une formation rudimentaire ; mais la maîtrise de ce genre d'activités nécessite une longue expérience. Il y a néanmoins des raisons d'espérer : la détermination et la ferme volonté des populations pour garantir la pérennité de leur outil de communication qu'ils ont contribué à mettre en place. On peut dès lors s'appuyer sur ce levier pour exploiter leur enthousiasme et amener progressivement les animateurs locaux à cultiver le réflexe professionnel pour que les programmes, autant que faire se peut, soient toujours plus attractifs.

La confection d'une grille de programmes ne s'opère ni au hasard ni en fonction de la seule subjectivité des animateurs. Les premières enquêtes menées in-situ, ont fait apparaître que les populations, par le biais de leurs comités de gestion, et surtout par intermédiaire de leurs fadas, participent étroitement à l'élaboration de la grille des programmes. C'est déjà une initiative fort louable puisque les émissions ainsi réalisées devraient répondre à des préoccupations précises et refléter surtout l'ambiance liée au contexte, notamment en ce qui concerne le multilinguisme.

Quand les populations du monde rural énumèrent la liste des thèmes à débattre à la radio, il s'agit essentiellement des problèmes liés à leur vie quotidienne. Les directives de l'autorité traditionnelle locale, les conseils sacrés des sages du village, les révélations des conteurs pour encenser le passé glorieux des braves ancêtres sont, parmi tant d'éléments, des sujets pouvant faire l'objet d'émissions didactiques. Mais l'imagination et l'esprit de créativité des populations, fortement attachées à leurs usages et coutumes, ont forcément des limites objectives.

L'une des premières conséquences d'une grille trop ambitieuse est la diffusion répétée des mêmes émissions. Les animateurs ne disposant d'aucun moyen logistique ni d'appareil de montage correct sont obligés de se cantonner dans cette position pour pouvoir "meubler" les heures d'antenne. Si elle devait perdurer, cette

situation pourrait porter préjudice à certaines radios communautaires qui risquent de perdre l'immense capital de sympathie qui a marqué leur avènement.

Si les moyens étaient disponibles et si le bénévolat peut être sous-tendu par des mesures incitatives, on pourrait demander aux animateurs de songer à une programmation par avance qui les amènera à produire toute une série d'émissions pouvant couvrir plusieurs semaines. Même si elle est susceptible de changement à tout moment, la grille de programmes se veut évolutive. Mais ceci ne concerne que les programmes thématiques, et non des actualités ou interviews en direct. Pour permettre une écoute attentive, la grille doit être 'aérée' et non truffée de programmes qui ne peuvent être réalisés.

La mission estime à ce sujet qu'il serait souhaitable de mettre à nouveau un accent particulier sur la grille des programmes lors des prochaines formations. Le contenu doit certes être amélioré pour mieux répondre aux préoccupations exprimées par le public cible, mais c'est la conception et le respect de la grille qui se heurtent encore à bien des écueils.

Le drame ou la radio théâtre est normalement le programme le plus difficile à mettre en route. Former les producteurs et participants est délicat. Cependant, la mission a noté l'utilisation de drame et des pièces de théâtre à la Radio de Awal Awal à Ingall, et les groupes de théâtre organisés par le GTZ. Ces deux manifestations nous montrent que les animateurs et animatrices peuvent créer leurs propres formats de programmes et adapter leurs messages à ces formats pour mieux atteindre leur audience.

Cette difficulté majeure de respect de la grille de programmes est récurrente dans l'ensemble des radios communautaires ayant un mandat de développement. Toutefois, les échanges de programmes qui résulteront de l'accroissement de la communication entre les radios (BLU et coordinations régionales et nationale) pourront contribuer à combler progressivement un certain nombre de lacunes. Dans le même cadre, la création d'une banque de programmes apparaît comme une option particulièrement judicieuse permettant entre autre d'approvisionner les stations en programmes de qualité, d'en assurer le renouvellement, de motiver les échanges, et de donner au personnel des idées en matière de réalisation et de traitement d'information. La tentative de faire de la radio Goudel, le catalyseur d'une telle banque pose aujourd'hui problème dans plusieurs radios. En effet, le personnel des stations ne comprend pas la différence entre une émission diffusée dans le cadre d'un contrat avec un partenaire et d'une émission proposée gratuitement dans le cadre de la banque de programmes. Plusieurs membres des stations ont affirmé qu'ils voulaient recevoir une rétribution pour la diffusion de ce type d'émissions. Il faut par conséquent, sensibiliser le personnel à la différence entre ces deux types d'initiatives. De même et pour ne pas attiser les jalousies entre les structures, il serait nécessaire que l'ensemble des stations participe à cette banque et que Radio Goudel n'en soit pas l'unique émetteur.

Outre, une banque de programmes à l'échelle du projet **Ruranet**, la participation aux banques de programmes de l'AMARC et de l'Institut Panos devrait être initiée et soutenue. Bankilaré et Goudel reçoivent déjà les programmes de Panos. Pourquoi cette collaboration se limite à si peu de radios communautaires du Niger?

8. La spécificité des programmes radiophoniques au regard de l'environnement des radios

La mission a noté trois environnements différents des radios, chacun exigeant une approche spécifique de programmation.

Dans les zones isolées, enclavées la radio est plus utilisée par la population comme un outil de communication entre les gens, entre les villages et même à l'intérieur d'une région. Cet environnement favorise beaucoup les programmes de participation, et surtout des fadas, concert des auditeurs, dédicaces, des interviews en directe, les reportages sur les marchés où il y a beaucoup d'interactions.

En zones plus urbanisées, surtout dans les grandes villes comme Agadez, Maradi, Zinder, Tahoua, la radio est souvent davantage appréhendée comme un outil d'information. Le sens de participation n'a pas disparu, mais il se sent moins. Plus important sont des informations, et les interviews ou reportages qui confirment cette information. La programmation devrait donc s'adapter à son environnement.

Il existe un troisième milieu, celui où se trouve très peu d'habitations fixes, et un grand pourcentage de nomades ou de populations en transit. Parfois ce pourcentage atteint 80% des auditeurs, comme à Tamaya ; et on

peut supposer qu'environ les mêmes chiffres sont valables à Abalak et à Ingall. On se demande donc si les radios dans ce type de contexte n'auront pas besoin d'une approche de la programmation entièrement différente de celle normalement proposée dans les cours de formation.

On peut imaginer qu'une telle radio aura besoin de motos ou même de chameaux, pour que les animateurs puissent suivre les caravanes, s'entretenir avec les chefs et les bergers, visiter leurs marchés, enregistrer les chansons, la musique et les contes lors des nuits dans les campements. On aura besoin aussi des magnétophones de reportage robustes, semi-professionnels, avec des piles de secours, et peut-être une console Wantok et un émetteur à énergie solaire avec une simple antenne, pour qu'on puisse rayonner à partir de ces campements dans le désert, vers la radio fixe pour ré-émission.

Dans les deux régions du nord, Agadez et Diffa, cet environnement prévaut. Afin d'atteindre l'audience que constituent les populations nomades la mission encourage des approches novatrices.

9. Participation de la population

Les clubs d'écoute de radio rurale ne sont pas nouveaux au Niger, ils ont été instaurés en 1962 lors d'un boom de production des transistors. Toutefois, les programmes ruraux à cette époque, émis par la radio nationale n'étaient pas propres à intéresser la population et à la fidéliser aux programmes.

Les clubs d'écoute ou fadas aujourd'hui jouent un rôle essentiel pour la radio communautaire ; certaines radios ont organisé jusqu'à 160 fadas. Ceux-ci sont un relais privilégié entre la radio et la population, ils motivent l'appartenance de la radio à toute la communauté, ils contribuent financièrement à la structure par leurs cotisations. Parfois, des fadas entiers rendent visites à la station pour participer à une émission. Parfois, les animateurs se déplacent dans les villages pour rencontrer les fadas, les interviewer et les enregistrer pour un programme. Cette interaction des fadas et des radios est peut-être unique au Niger. La mission croit qu'il peut être très bénéfique aux programmes radiophoniques de mettre à la disposition des fadas quelques magnétophones de reportage ou 'dictaphones' pour qu'ils puissent enregistrer leurs commentaires, débats et d'autres actualités pour la radio ; la Recommandation 6c a été ainsi formulée.

Certaines excellentes initiatives ont été constatées. Aujourd'hui de nombreux fadas font parvenir des messages à la radio par différents moyens. Il faut motiver ce type de pratiques.

Les clubs d'écoute ou les fadas n'ont pas jusqu'ici de statut formel ou officiel par rapport à la station, à l'exception de leur carte d'adhésion et de leurs cotisations minimales. La mission partage entièrement les propos de la Banque Mondiale (idem) : « Il ressort clairement que les comités d'auditeurs ou clubs d'écoute qui sont pourtant un maillon organisationnel assez représentatif au niveau communautaire n'ont pratiquement pas de fonction clairement définie dans la gestion des radios. » Compte tenu de l'importance des fadas et de leur fidélité à la station, il faudrait penser à mieux les intégrer à la radio, notamment comme membres de l'Assemblée Générale avec droit de voter et de participer aux décisions concernant la structure. Le Rapport de la Banque Mondiale (page33) a fait une analyse similaire: « Par ailleurs, les clubs d'écoute doivent être renforcés pour être assez représentés dans les instances de décisions et d'orientation des radios communautaires. »

Un étudiant de 3^{ème} cycle qui mènerait une thèse en sociologie sur le rôle et l'impact des fadas dans un ou deux villages (pour contrôle) serait la bienvenue.

10. La fraternité des radios communautaires

Les radios communautaires au Niger ont besoin de savoir qu'elles ne sont pas seules, qu'il en existe quelques 3000 dans le monde, membres de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs communautaires (AMARC). Un projet tel que **Ruranet** gagnerait beaucoup à plus partager informations et expériences non seulement entre radios implantées au Niger, mais aussi avec les radios communautaires et les associations à travers le monde. Des échanges avec l'AMARC permettraient au projet et aux radios de bénéficier de ressources documentaires, de participer à des formations régionales, aux congrès, tables rondes, etc. De plus, certaines problématiques récurrentes des radios communautaires telles que le bénévolat, la grille de programmes, la gestion du personnel, etc ont déjà fait l'objet d'études et d'analyses par cette organisation. Le projet **Ruranet** pourrait s'enrichir et s'inspirer de ces réflexions. Aussi, il serait pertinent d'apporter des informations sur le projet novateur qui nous concerne et sur les radios communautaires du Niger à l'AMARC, ainsi qu'au Radio

Nederlands Training Centre qui seront susceptible d'offrir leur appui général et leur soutien à la formation.

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), ayant son siège à Dakar, soutient également les radios communautaires, offre des cours de formation et de la documentation. Il publie un bulletin mensuel également disponible sur Internet (MédiaActu). Bien que la coopération avec cette organisation soit déjà d'actualité, notamment dans le cadre de formations, il serait pertinent de la renforcer surtout dans le cadre de la banque de programmes de l'IPAO.

Il pourra être utile d'inviter ces trois organismes au moins comme observateurs au séminaire de septembre.

En outre, malgré les divergences d'approche et de philosophie entre le projet **Ruranet** et le programme Relance des Radios rurales de l'AIF, il faut garder un esprit ouvert et essayer à travailler ensemble pour une cohésion globale du paysage médiatique du pays. Aussi, un dialogue voire une coopération devrait s'engager avec les acteurs et les radios de ce programme.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

11. Matériel de production

Pour son équipement, le projet **Ruranet** a choisi un système de radio intégrée, nommé Wantok, aussi connu sous le nom de *radio valise* (ou suit case radio). Dans une valise, remplie de styrofoam, se pose en monobloc, un mélangeur de son, un micro, deux magnétocassettes, et deux lecteurs CD. L'autre partie de la valise contient l'émetteur de 18, 30, ou 50 Watts, et pour certaines stations, un amplificateur de 100 Watts. L'antenne consiste en deux panneaux radiateurs orientables. Toutefois, la mission a constaté que ces panneaux sont toujours orientés dans la même direction, favorisant ainsi une couverture maximale dans cette direction. Indépendamment, une tour est construite, normalement de 18 mètres, mais certaines atteignent 35 mètres dans certaines villes. Cette configuration permet un rayonnement d'environ 20 à 35 kilomètres dans la direction des radiateurs et de pas plus de 5 kilomètres dans la direction opposée.

L'équipement est simple et facile à installer car tout est pré-cablé, et le maniement ne nécessite aucune technicité particulière. Pour lancer une radio communautaire, surtout dans des zones isolées avec une expérience technique très restreinte, Wantok remplit assez bien sa mission, à l'exception de quelques stations qui ont connu des pannes techniques sérieuses dès le début (Tamaya, Amatalal, Aderbissinat, etc.)

Toutefois, ces appareils ne résistant pas à l'utilisation quotidienne sur les années, à l'environnement poussiéreux et à la chaleur. Dans la plupart des radios visitées, un ou même les deux magnétocassettes étaient en panne, car les animateurs enlèvent les magnétophones et les utilisent pour leurs reportages. Certaines stations les ont remplacés par du matériel de très mauvaise qualité importé du Nigeria ce qui a entraîné de nouvelles pannes. De plus, même si les deux lecteurs CD fonctionnent, les radios n'ont pas de disques compact à passer.

En outre, au fur et à mesure, les animateurs et les techniciens des radios communautaires approfondissent leurs connaissances techniques. Ils veulent alors élargir leur champ d'action. Or, ce matériel n'est pas en mesure de combler ce souhait. En effet, la plupart des radios communautaires sont sorties de la 'phase d'initiation' au terme de 2 années de fonctionnement et certaines dans une période beaucoup plus courte.

Le Prodoc 2002B du 31 janvier 2002 page 9 a déjà fait référence à ces faiblesses en équipements « Dans l'ensemble, [les radios communautaires] manquent de moyens pour leur propre production et manquent d'approvisionnement en programmes, adaptés aux conditions locales, dans les langues de la communauté et sur les sujets prioritaires du développement. » Plus récemment, le rapport de Mlle Donaig le Du a souligné le même manque de matériel : « le manque de moyens se fait cruellement sentir. »

Par ailleurs, des programmes peuvent être réalisés en toute simplicité avec seulement des micros et sans un pré-enregistrement et montage. Etant totalement locaux, ils sont aussi mieux appréciés : « La diffusion des entretiens avec les habitants, les débats, les contes, les pièces de théâtre à vocation de sensibilisation des populations autour de thématiques de développement économique, social et/ou culturel, suscitent l'enthousiasme

des auditeurs » (Prodoc 2002B, idem). La réalisation de ce type de programmes ne nécessite pas que le personnel effectue des prouesses techniques.

Au fil du temps, il semble que deux nouveaux besoins soient apparus : 1) des équipements plus robustes (ou bien utilisés avec plus de précautions!) et plus sophistiqués mais économiquement accessibles pour l'ensemble des radios ; 2) des équipements plus professionnels pour le montage et pré-production des programmes en vue d'éventuels échanges d'émissions entre radios et la création de banque de programmes.

Compte tenu de cette situation, le projet Ruranet pourra :

1) continuer avec le modèle Wantok, tel qu'il est actuellement, mais on devrait être prêt à remplacer les magnétocassettes assez souvent et trouver des moyens pour dépanner les mélangeurs, améliorer la maintenance préventive et plus généralement le respect des règles d'une bonne utilisation ;

2) identifier d'autres modèles de magnétocassettes et mélangeurs qui peuvent être adaptés à la console Wantok et y être câblés. Il faudra en outre fournir des magnétocassettes de reportage ;

3) demander à un fabricant de dessiner un autre modèle de console utilisant un matériel plus robuste et semi-professionnel. Pour cela, il sera nécessaire de rédiger un cahier des charges et d'anticiper un budget plus conséquent.

Dans le cadre de la troisième proposition, l'utilisation de matériel numérique tel qu'un PC avec des enregistreurs numériques (qui utilisent un puce, et n'ont pas donc de mécanismes en mouvement) ou des enregistreurs mini-disques pourra être envisagée. Ce système permet l'enregistrement de musiques ou de voix. Ainsi, les radios pourraient progresser et se rapprocher du niveau de numérisation des éventuels CID ce qui concourrait à préparer le chemin à une plus étroite collaboration.

Etant donné que la console Wantok était originalement conçue pour des émissions mobiles, on peut aussi demander à ce fabricant de dessiner une unité spéciale pour des émissions de ce type, par exemple pour suivre les nomades et réaliser des émissions de leurs campements (voir le cas de Tamaya ci-dessous, section 8).

Le Rapport de la Banque Mondiale (page 31) a aussi fait mention du problème de maintenance, insistant sur « un dispositif de maintenance et de pièces de rechange. » Le Rapport suggère que les compétences techniques soient développées et maintenues dans les régions au moyen des stages de formation, ateliers, et échanges d'expériences. Selon la présente mission, la création d'un atelier ou laboratoire technique par région placé sous la responsabilité de la coordination régionale et prêt à servir et à aider toutes les radios de la région serait particulièrement pertinent. Cet atelier serait appuyé par le projet en général ou par un des bailleurs. Il pourrait prendre la forme d'une entreprise commerciale qui offrirait en plus d'autres prestations : vente des radios et matériels électroniques, dispositifs d'énergie solaires, disponibilité des pièces de rechanges, petits et grands dépannages. Il faut noter aussi, que lors de ses visites aux 18 stations, la mission n'a trouvé nul part de telles entreprises. La Recommandation 3a a été formulée à cet effet.

Toutes ces remarques nous poussent à conclure qu'une méthode de retour d'informations (feedback) concernant le matériel et des échanges plus soutenus avec le fabricant et les fournisseurs sont nécessaires. Ces derniers pourront ainsi envisager des modifications, changer des éléments, ou re-dessiner entièrement la console si nécessaire. Le personnel des radios serait les meilleurs interlocuteurs. Toutefois, étant donné les difficultés de communication dans les régions enclavées, le Secrétariat permanent du CPRP ou les coordinations régionales pourraient remplir cette fonction. A ces fins la Recommandation 7f est proposée.

12. Le local

Le projet **Ruranet** ayant pour fondement la participation et 'l'empowerment' des populations, il apparaît que la toute première option prise par le consortium PNUD/SNV/ACMAD (incluse dans les accords mettant en place les radios), et récemment par HKI et d'autres partenaires, est la plus efficace : exiger que les communautés construisent le local de la radio et le mettent à disposition de la station gratuitement. Cette méthode permet d'engranger le sentiment d'appartenance et l'appropriation de la radio par son auditoire. Toutefois si l'option est prise de construire, il faut alors construire correctement. A Tamaya, par exemple, l'Association a donné un terrain et construit un bâtiment provisoire très modeste, trop exigü dont le toit laisse passer la pluie. Le GTZ

envisage de construire un bâtiment aussitôt que les fonds nécessaires seront disponibles, en 2004, bien que la radio de Tamaya soit située dans la région de Tahoua.

Dans d'autres cas, certaines associations comme celle de Dagmanet, loue une maison privée, pour laquelle l'association doit payer 20 000 FCFA par mois au propriétaire, Suji FM (Ayorou) paye pour sa part 10 000 FCFA. Dans le cas de Radio Enmira (Dagmanet), le propriétaire n'est autre que le Président du Comité de Gestion. Le personnel de la radio voit donc ses recettes disparaître dans le loyer ! Loyer qui n'est plus payé depuis 5 mois, faute de recettes.

13. Rayon de diffusion

L'installation d'antenne semble suivre un modèle fixe avec certains ajustements dans chaque localité. Le modèle de base est une paire de panneaux radiateurs tous deux orientés dans la même direction où se trouve la plus grande densité de population. Ces panneaux sont couplés à un émetteur de 18, 30 ou 50 Watts et parfois à un amplificateur de 100 W mais une bonne partie des stations n'en ont pas. Après avoir émis pendant plusieurs mois et après la formation des clubs d'écoute qui renseignent sur l'accessibilité de la radio à son public cible, plusieurs techniciens se rendent compte que leurs émissions ne touchent pas l'ensemble de leur auditoire potentiel.

Par exemple, Murna FM, la Radio de Dolé n'est pas captée à Birnin Konni situé seulement à 7 Km et principale ville de concentration de la population. La Radio Enmira de Dagmanet n'est pas entendue dans certains quartiers même d'Agadez. Les radios de Tchirozérine, Ingall, Amataltal et Awal Awal réclament aussi des émetteurs plus puissants afin de couvrir leur audience cible.

Il existe plusieurs moyens d'augmenter la puissance d'un signal radio. Le premier est d'augmenter la hauteur du mât, normalement à 18m jusqu'à 35m ou plus. Cette alternative évite l'achat d'équipements d'émission, mais nécessite l'achat des éléments supplémentaires pour la tour. De plus, si la tour actuelle est jugée trop fragile ou si elle est construite avec des tubes trop fins, il faut la remplacer totalement par une tour plus robuste. Il faut également prévoir des câbles supplémentaires et des connecteurs de câbles. Toutefois, au regard de nos visites aux radios, il n'y a pas plus de deux et au maximum trois stations qui nécessiteront une nouvelle tour plus haute.

La deuxième méthode consiste à augmenter la puissance de l'émetteur. Où il n'y en a pas, un amplificateur de 100 Watts peut être installé selon le rayonnement souhaité. Mais une fois que le rayonnement dépasse 60 kilomètres, il n'est plus possible de parler de radios de 'proximité', à l'exception peut-être des régions du Nord (Agadez et Diffa), où la densité de population est faible sur de vastes zones et où les moyens de communication manquent. Dans ces zones, il pourrait être pertinent de considérer moins de stations, mais ayant des émetteurs plus puissants. Dans les autres régions du pays, il serait opportun de limiter le rayonnement à moins de 60 kilomètres en évitant autant que possible la superposition (overlapping) des rayonnements surtout sur la même fréquence, comme c'est le cas à Loga (voir ci-dessous).

La troisième méthode utilise les relais, c'est-à-dire une deuxième station où le signal est capté et ré-émis par un deuxième émetteur, comme le fait la radio de Loga.

En conséquence, il serait aussi nécessaire d'augmenter le nombre de panneaux solaires et de batteries pour fournir l'énergie supplémentaire requise. Il faudrait également que tous les panneaux soient orientables, ce qui n'est actuellement pas le cas.

14. Source d'alimentation : énergie solaire

Un bon nombre de stations de radio (Dolé, Dagmanet, Tchirozérine, Sassoumbroum, Loga, Tamaya, etc.) ont mentionné le problème de la faiblesse d'énergie générée par les panneaux solaires. Lorsque le système fonctionne normalement, les batteries s'épuisent après une ou deux heures d'opération. Le rapport de la Banque Mondiale (page 18) a également attiré l'attention sur cet aspect très important du bon fonctionnement quotidien d'une radio : « Les arrêts et dysfonctionnements récurrents relevés après plusieurs mois de mise en œuvre des activités des radios proviennent essentiellement de la source d'alimentation. » Le Rapport suggère de remplacer

les batteries à acide par des batteries 'dryfit' qui ne nécessitent pas d'entretien, et qui sont actuellement promues par le Programme Spécial Energie (PSE) de la GTZ.

La rapide décharge des batteries peut être due à une ou à une combinaison de causes :

1. Quand le ciel est couvert ou lors de la saison pluvieuse, le soleil, non apparent, ne fournit pas l'énergie nécessaire pour charger les batteries. Dans ce cas les voyants de charge ne s'illuminent pas de tout.

2. Les batteries sont utilisées pendant plus d'un an, et les cellules ne sont plus fraîches pour capter l'énergie. La mission a trouvé dans certaines radios des batteries n'ayant pas plus de 3 mois d'utilisation (à Sassoubroum) et qui sont épuisées après une heure de transmission. Il est à noter que les batteries s'épuisent plus rapidement du fait de la chaleur, il faut donc les mettre à l'abri. En outre, certaines stations utilisent les mêmes batteries pendant plus de deux ans avec les pires résultats!

3. D'autres matériels électriques sont parfois branchés aux batteries (Loga), comme des ampoules, tubes fluorescents, ventilateur, magnétoscopes, moniteur de télévision, etc. Les modules de panneaux solaires et batteries ont été étudiés pour générer l'électricité nécessaire aux émissions de radio. Quand d'autres appareils sont ajoutés, le risque d'épuiser les batteries plus rapidement augmente. Dans certaines stations (Sassoubroum), un 'ondulateur' a été inséré pour convertir le voltage des batteries de 12 à 220 Volts, permettant ainsi de brancher lumière, ventilateur, poste World Space sur secteur.

4. Si les panneaux solaires ne sont pas orientés directement vers le soleil, compte tenu du mouvement du soleil toute la journée, ils risquent de capter moins d'énergie. En conséquence, nous suggérons de les fixer sur un montage orientable.

Compte tenu des difficultés liées au manque d'énergie, il est nécessaire d'analyser si le problème vient du régulateur, des panneaux ou si les batteries sont trop vieilles et ne chargent plus complètement. Dans toutes les radios où les batteries sont en fonction pendant plus d'un an, il faut envisager de les remplacer.

15. WorldSpace

Le poste récepteur WorldSpace - là où il marche correctement - se montre un outil très apprécié par les radios communautaires. Quelques radios ont été dotées d'un modèle antérieur qui ne possède pas toutes les fréquences et ne permet pas, par conséquent, la ré-émission du journal de RFI, de la BBC en Haoussa ou de la DeutschWelle. Par courtoisie et afin de respecter les droits d'auteur, la mission suggère fortement que les radios communautaires, ou en leur nom les coordinations régionales, demandent formellement auprès de la BBC, de RFI et d'autres l'autorisation de ré-émettre leurs informations ou autres programmes. Parfois, ces grandes corporations de radio rétribuent les radios pour la retransmission de leurs programmes.

Dans certaines stations de radio, les postes WorldSpace sont branchés directement sur secteur. Or, ne possédant pas de stabilisateur de courant certains postes ont brûlé. Il faudrait doter toutes les radios de stabilisateurs notamment dans la perspective d'installation d'ordinateur au sein des structures.

En outre, certaines radios récemment installées n'ont pas reçu de poste WorldSpace : Tamaya, Dankassari.

LE FUTUR

16. Une Période de Renforcement et Consolidation

Après avoir visité 18 des radios communautaires du projet **Rurane t**, rencontré leur personnel et fait un bilan de leur équipement, la mission conclut que ces radios connaissent aujourd'hui des problèmes critiques. Par conséquent, la mission recommande avec insistance qu'une période de 12 à 18 mois soit consacrée au renforcement des radios et à la consolidation des acquis en formation, en équipement, en programmation, en

organisation des structures et organismes nécessaires pour appuyer les radios. Cette période aura également pour objectif d'élargir le concept de suivi par les agences exécutives et les bailleurs de fonds. Toutes les Recommandations sont formulées pour expliciter cette consolidation estimée essentielle à la pérennité des radios communautaires et pour guider l'implantation des nouvelles stations de radios.

En temps utile (12 mois), une évaluation devrait être réalisée afin de dresser un bilan de cette période de consolidation et de préparer les critères et lignes directrices pour l'implantation des nouvelles radios, compte tenu des expériences déjà acquises.

Ceci dit, la mission est consciente que toutes les régions ne sont pas dotées de suffisamment de radios, surtout Maradi et Tahoua. Dans ces deux zones, la création immédiate de nouvelles radios pourrait être envisagée, particulièrement si des radios sont implantées en ville même (et non dans des villages trop isolés) et si ces dernières sont étroitement liées à un centre d'information pour le développement tel que décrit ci-dessous. Cette initiative pourra même servir de modèle pour les futurs CID et faire progresser le projet.

17. Critères pour le choix de lieux pour les nouvelles radios

Il est inconcevable que des radios dites de "développement" soient installées sans aucune logique, sans aucune étude préalable. Cela va à l'encontre des principes de base de mise en place de programmes de développement. L'implantation des premières radios communautaires a été orientée par les pionniers du projet **Ruranet** selon les premiers documents de projet : zones enclavées, isolées, zones d'intervention du partenaire, régions sans autres formes de communication, communautés prêtes à appuyer et à gérer la radio, ainsi que d'autres réquisitions indispensables pour assurer la cohérence générale, la durabilité et la réussite des stations. HKI a établi des critères précis visant à analyser si la communauté candidate remplit les conditions maximales d'implantation d'une radio.

Il faut généraliser cette pratique et envisager la formulation de lignes directrices de base claires et respectées par tous pour le choix des sites d'implantation des radios. Chaque partenaire sera ensuite susceptible d'ajouter ses propres exigences mais respectera ces conditions fondamentales.

18. Vers un plan de fréquences

Normalement, le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) dresse un plan de fréquences en consultation avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Ce plan est nécessaire surtout pour les fréquences d'ondes courtes, ondes moyennes et les grandes ondes qui risquent de rayonner au-delà du territoire national et de nuire aux fréquences des pays voisins. En ce qui concerne les ondes FM qui sont directionnelles et orientables mais d'une portée normalement limitée au territoire national, un plan de fréquence est essentiel pour éviter que les émetteurs d'une station de radio ne nuisent aux programmes des autres radios dans la même région et surtout dans la même ville ou village.

Le principe consiste à allouer des fréquences écartées dans une même région par un minimum de 500 KHz mais optimalement de 2 Mhz si les radios sont physiquement proches l'une de l'autre (dans la même ville par exemple).

La radio communautaire de Loga est un cas spécifique. L'émetteur principal situé au centre culturel de la ville rayonne à 98.1 MHz par une antenne avec deux panneaux radiateurs dirigés vers l'ouest. A l'est, cet émetteur touche l'antenne de liaison sur une colline d'une centaine de mètres de hauteur, et le signal est réémis à 95 Mhz à l'est-sud-est vers la ville de Fallouel. Selon le technicien, le signal est encore retransmis par un autre émetteur réglé aussi à 95 Mhz ce qui nuit au signal de réémetteur de Loga et il est encore bloqué par une autre station de radio privée rayonnant elle aussi à 95 Mhz. Ces trois stations se bloquent entre elles. Il reste à deviner laquelle des trois stations peut être entendue dans la région, normalement celle ayant l'émetteur le plus puissant.

Dans le cas de Loga, il est suggéré de conserver les fréquences de l'émetteur principal 98.1 Mhz, mais de changer la fréquence du réémetteur à 91 Mhz et celle de Faloual à 101 Mhz. Cette configuration permettra un écartement de fréquences et laissera la marge à d'autres fréquences à allouer sans interférences.

Il existe d'autres cas parmi les radios communautaires. Radio Enmira de Dagmanet ne peut pas être

entendue dans tous les quartiers d'Agadez, bien que la radio se trouve dans la ville même. Parfois, elle est entendue sur 3 ou 4 fréquences différentes (les harmoniques de la fréquence principale), ce qui peut être contrôlé par des filtres.

Il est donc nécessaire de réétudier toutes les fréquences, et le cas échéant de les redistribuer en respectant un écartement dans chaque région et surtout dans chaque ville.

19. Les Centres d'Information pour le Développement

Actuellement, à part quelques copies de manuels de formation de la SNV et des notes personnelles des stagiaires, il n'y a pas de documentation disponible dans les radios communautaires aucun document relatif à la radiodiffusion, à la préparation de programmes, aux grandes questions concernant le Niger, à sa situation sociale et économique, pas de chartre des droits de l'homme, pas de documents de référence sur la santé et les maladies, pas de dictionnaire, ni de carte géographique, ni de copie de la constitution (à l'exception de quelques stations).

"Il y a des émissions impossibles à faire faute d'éléments"

Directeur de radio, région de Zinder

Une exception, la bibliothèque de Bankilaré a été un petit succès. Toutefois, aux dires des animatrices, les gens ne s'y intéressent que peu désormais car le stock de livres n'est pas renouvelé. Cette très bonne initiative mériterait d'être suivie par l'envoi de matériel plus pertinent dans les langues locales ou au moins en français. Comme les radios, les CID auront aussi besoin d'un suivi et d'un accompagnement complet et continu.

Dans la perspective des centres d'information pour le développement, élaborer une importante base de documents papier nous semblerait un début prometteur. Ceci peut être rapidement mis en place avec le concours de tous les bailleurs et des agences de développement. Reprenant la vision d'origine du projet, les radios communautaires ont été conçues comme centre de rayonnement d'expertises et de connaissances en matière de développement. Or sans formation et sans documentation, comment ces radios peuvent-elles rayonner ?

Le CID dans sa forme définitive se compose d'un centre lié à chaque radio, comprenant des ordinateurs connectés à Internet, la numérisation de données sonores et graphiques, la reproduction de ces informations sur Cdrom, la possible réception d'informations numériques à travers les postes satellites World Space. Or la dépendance croissante à l'énergie solaire, et l'absence de lignes téléphoniques pour la connexion à Internet va se poser dans de nombreuses régions. Même là où les lignes existent (les grandes villes), le faible débit sera également problématique. Il ne sera pas possible donc d'envisager des CID complets et opérationnels dans la plupart des régions où ces moyens logistiques de base sont inexistants.

Aussi, il serait pertinent de procéder de manière échelonnée. Dans les grandes villes (Agadez, Zinder, Maradi, Tahoua, Dogon-Doutchi), où il y a électricité et téléphone, il est possible d'établir des centres régionaux destinés à la population et aux radios de la zone. Ces centres pourraient être auto-gestionnaires et prendre la forme d'entreprises commerciales offrant aux tarifs du marché des services email, photocopies, traitement de texte, recherches, etc. Il est fortement suggéré qu'au départ ou dans le futur immédiat ces centres gèrent leurs propres serveurs et agissent comme des fournisseurs d'accès à Internet. Cela nécessitera un plus grand investissement au début, mais évitera de payer des charges excessives pour l'interconnexion et assurera une indépendance et une sûreté de service. Pour ce faire, demander aux services téléphoniques régionaux des lignes dédiées à haut débit est envisageable.

Les informations pourront être transmises aux radios par BLU (avec un modulateur analogue-digital), par Cdroms, disquettes, livraison régulière par camion et visites du personnel des stations. Ces CID régionaux pourraient aussi imprimer les cartes d'adhésion et les cartes des auditeurs. Il faudra veiller à ne pas associer ce CID régional uniquement à la radio qui lui est le plus proche physiquement, mais bien de mettre ces centres au service de toutes les stations. Pour cela, le choix de la structure organisationnelle en charge du CID sera décisive : les coordinations régionales des radios ou une nouvelle structure regroupant des représentants des différentes zones de la région.

Au fur et à mesure que l'électricité et les télécommunications s'implanteront dans les régions, le projet **Ruranet/CID** pourra procéder à l'augmentation des services informatiques et à la multiplication des CID. Mais cette infrastructure peut prendre du temps. Afin de faire progresser le projet, il sera possible d'utiliser le 'datacasting' (World Space) dans les radios ne pouvant avoir de connexion internet. Ce procédé permet la réception de fichiers textes, sons, et images via le récepteur World Space relié à un ordinateur. En utilisant les BLU, les radios pourront communiquer leurs demandes et leurs besoins d'informations au CID régional, qui se chargera de les transmettre via ce procédé.

En outre, la création de CD-Rom de référence ou la collaboration avec des organisations produisant ce type d'outils serait très judicieuse. Ce type d'outil devrait être mis à disposition de la population au sein des CID mais aussi être distribué aux radios. En effet, cela permettrait au personnel des stations non seulement de se familiariser avec l'informatique et la navigation mais aussi d'avoir à disposition d'importantes banques de données difficilement stockables sur papier ou trop rapidement victime de l'usure compte tenu des conditions d'utilisation ou climatiques.

20. Couverture des campagnes électorales

Concernant le rôle potentiel de la radio au moment des élections municipales ce novembre 2003, un animateur de radio de la région d'Agadez a dit :

"Nous souhaitons que le ministère ouvre le rideau et donne les mots d'ordre"

L'ensemble du personnel des radios communautaires est sensibilisé à leur Charte, et surtout à l'article concernant la vocation non-confessionnelle et apolitique des stations. Les élections de la fin d'année constituent donc l'une des préoccupations de toutes les radios communautaires qui l'apprécient différemment. Les agents sont conscients de tous les risques liés à cette question.

La charte des radios communautaires spécifie que ces structures sont apolitiques. Toutefois, un certain flou entoure ce terme. Etre apolitique signifie qu'il est interdit de parler de politique ou qu'il est interdit de prendre parti ? Ce libellé signifie-t-il que le traitement des questions politiques est totalement banni à l'antenne ? Apolitique ne veut pas dire contre la politique non plus.

Les stations ont bien été sensibilisées. La plupart nous a assuré qu'elles n'autoriseront pas la prise de micro en direct de leaders politiques. Certaines ont proposé de demander aux politiciens leur texte par avance et ne permettront pas que ce texte soit diffusé sans autorisation préalable du Directeur de la station. D'autres enregistreront les messages avant diffusion. Réflexions haineuses, intolérance, incitation à la violence, remarques calomnieuses ou injurieuses, attaques ciblées contre un individu, autant d'exemples donnés par le personnel des stations de ce qui ne sera pas acceptable ni diffusable.

L'ensemble des radios s'accorde pour allouer le même temps d'antenne à chacun des partis politiques et pour demander un paiement équivalent pour tous. Les stations souhaitent pouvoir profiter de l'apport financier que peut procurer la campagne.

Il est évident que des formations politiques n'hésiteront pas à contacter des stations pour des prestations de service payantes, et quelques-uns seront prêts à payer plus pour avoir l'avantage sur l'antenne. En effet, la tentation est grande pour certaines structures de s'appropriier les radios communautaires à des fins partisans, ce qui pourrait les faire dévier de leurs objectifs. Comment des radios communautaires qui vivent une impécuniosité permanente vont-elles accueillir ces propositions ?

La mission a pu apprécier au cours d'un entretien avec Mme la Présidente du CSC, Mme Mariama Keita et ses collaborateurs, l'inquiétude des institutions nigériennes à ce sujet. Mme la Présidente a exprimé le souhait que ces institutions définissent une position claire et mettent en œuvre - en relation avec les partenaires - une stratégie de suivi et d'accompagnement au cours de la campagne.

Conclusion

"L'avenir de la radio ? Je ne le vois pas pour tout de suite."

Directeur de radio, région d'Agadez

Il est difficile de décrire dans les moindres détails la précarité de la situation que vivent réellement certaines radios communautaires. Elles continuent encore à fonctionner grâce à l'opiniâtreté, à la détermination et à l'engagement dont fait preuve le personnel en place. À part une minorité de radios qui bénéficient de certaines mesures d'accompagnement, les autres stations sont confrontées à des réalités quotidiennes extrêmement pénibles.

Certes les radios bénéficient du soutien des populations, mais les moyens même les plus élémentaires font cruellement défaut. Que ce soit les équipements techniques ou les fongibles, elles ne peuvent faire face aux charges récurrentes d'une structure censée fonctionner tous les jours. Compte tenu de leur situation, si l'on ne prend garde, certaines stations risquent à plus ou moins brève échéance d'arrêter d'émettre, comme c'est déjà le cas à Aderbissinat. Les populations bénéficiaires vont-elles assister impuissantes à l'agonie de ces outils de communication qu'elles avaient réclamé des années durant et qui diffusent des programmes qui cadrent parfaitement avec les problèmes locaux ? Les radios fondent beaucoup d'espoir sur le soutien agissant des partenaires afin d'organiser un suivi.

La mission attire l'attention des décideurs sur la nécessité impérieuse d'envisager le plus tôt possible des mesures adéquates pour faire face à cette situation. Définir un standard en ce domaine reposant sur un consensus de l'ensemble des partenaires apparaît comme une priorité absolue pour la bonne poursuite du projet **Ruranet**. Les lignes directrices du suivi se doivent d'être posées au plus vite.

Nous clôturerons cette section du rapport par les mots de M. Infa Bouhamid, ancien Directeur de la radio d'Aderbissinat, aujourd'hui fermée :

« Arriver à tant de radios communautaires, pour les bailleurs, c'est un record. On n'est pas là pour les records. La viabilité c'est faire quelque chose de sur, stable et durable. Il faut faire des réalisations QUALITATIVES, et non QUANTITATIVES. »

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La mission répond aux termes de références et propose ses recommandations.

1. Analyser les acquis du projet Ruranet. Ce projet a-t-il eu un impact significatif sur la modification des conditions de vie des populations?

La mission a visité 18 radios communautaires dans la période prévue. Elle s'est focalisée sur une sélection de radios représentatives des différents types de régions (à l'exception de la région de Diffa, trop éloignée géographiquement pour que la mission puisse s'y rendre), de géographie, de climats, d'environnements (villes et petits villages) du Niger. Au moins une radio par bailleur a été visitée. De plus, la mission a veillé à rencontrer des radios créées au début du projet **Ruranet** et d'autres nées récemment. Cet échantillonnage avait pour objectif d'arriver à des conclusions applicables à l'ensemble des 66 radios communautaires du pays.

La mission a trouvé la plupart des radios dans une situation 'fragile', en matière de personnel et d'équipements. Les résultats et l'impact du projet **Ruranet**, bien qu'ils soient positifs, sont donc 'fragiles' aussi.

Parmi les premiers impacts, le personnel des radios ainsi que certains de leurs auditeurs ont remarqué que la station a offert un moyen de s'informer, et de s'exprimer, de communiquer. Un résultat indéniable est que « les gens du village commencent à se connaître, et à connaître les gens des autres villages », selon un des auditeurs à Goudel. Cet impact a beaucoup renforcé la culture de la paix, surtout concernant les conflits 'traditionnels' entre éleveurs et agriculteurs. Une fois devant le micro, et lorsque les arguments des deux parties sont exposés, les gens arrivent à se comprendre, et même à aboutir à des accords. Ces remarques ont été entendues non seulement à Radio Goudel et Bankilaré, mais aussi dans des villes plus éloignées comme Abalak, Tamaya, Dolé, Gagama, Sassoumbroum, Tchirozérine.

Ceci répond aussi à ce qu'on a entendu dans d'autres projets dans le monde. Aux Caraïbes, « On peut pas enlever la pauvreté, on peut pas démocratiser un peuple sans qu'il ait sa propre voix pour s'exprimer ». Et à une petite station de radio au sud des Philippines, une animatrice disait : « La radio nous a fait parler du développement, maintenant, on attaque ! »

Dans des villages visités, les gens sont particulièrement préoccupés par la santé. Grâce à des émissions communautaires, telles que les programmes sur le ver de Guinée, la population a constaté une diminution des cas ; tout le monde et surtout les enfants est conscient de la nécessité de se laver les mains avant manger ; les villageois sont conscients de la nécessité de cuisiner et de boire de l'eau purifiée. Par contre, les informations sur le SIDA passaient au début avec grande difficulté, car il s'agit d'un sujet tabou. L'intervention de personnes connues et respectées dans les villages, une approche plus méthodique et préventive, voire plus humanitaire, avec plusieurs rediffusions dans certaines stations ont permis de mieux faire passer les messages auprès de la population. Ses impacts initiaux montrent que la plus grande force des radios est leur capacité et leur pouvoir de sensibilisation sur des sujets cruciaux tels que la santé, la scolarisation des filles, etc.

Bien sur, les économistes qui cherchent de gros indicateurs de développement (PNB, augmentation de salaire annuel per capita, etc.) ne trouveront aucunes statistiques satisfaisantes après ces quatre premières années du projet Ruranet. Néanmoins, par l'intermédiaire de la radio, les gens du village commencent à se parler, ils échangent sur des thèmes relatifs au développement local, sur de potentielles activités génératrices de revenus. Ils s'interrogent sur les moyens d'améliorer leurs conditions de vie, ils commencent à exprimer un esprit 'entrepreneurial' :

- Il faut que la radio se procure un terrain et partage la récolte (Dankassari)
- On veut lier un atelier de couture à la radio, pour que les habitants puissent apprendre un métier ; de même pour un atelier de menuiserie (Aderbissinat, Dankassari)
- On voudrait demander un moulin solaire, ça peut gagner de l'argent (Gagama, Souloulou)
- Heureusement on a utilisé les fours solaires, nos produits ne sont pas abîmés et on peut toujours les vendre au marché (Radio Goudel)

- Nous projetons des vidéocassettes pour un forfait d'entrée, mais on pourrait aussi filmer des événements pour gagner plus d'argent (Bankilaré, Loga, Tchirozérine).

Les radios communautaires ont beaucoup contribué à ce nouvel esprit d'entreprise, et ont ainsi préparé les gens à initier, innover, investir. Peu à peu, l'esprit et les idées du développement qui ont motivé les pionniers de ce projet ont filtré et pris racine chez le personnel des radios et leurs audiences. La philosophie de base (que la radio peut encourager le développement) est donc correcte et 'bien bâtie', mais elle devrait être mieux élaborée, plus explicite et structurée afin de s'exprimer concrètement et qu'il soit possible d'en mesurer l'impact empiriquement. Aussi, il serait important pour de futures recherches de suivre les résultats concrets et d'énumérer ces nouveaux indicateurs de changement. Il faut également trouver des moyens d'investir le personnel des radios et même les membres de fadas dans le monitoring et la collecte de ces indicateurs.

Toutefois, si nous qualifions ces acquis de fragiles, c'est parce qu'il faut les analyser dans un milieu dynamique et non statique. Si les radios s'arrêtent, la voix du peuple s'arrête, et leur moyen de s'exprimer avec. Tous ces acquis seront alors perdus. La radio communautaire comme outil d'expression des gens et vue dans son milieu vivant et dynamique est en soi 'le premier acquis,' qui mène à tous les autres : sensibilisation, auto-expression, débat et discussion, même éducation.

Signe de cet acquis ? Dans les 18 radios communautaires, à la question, « à qui appartient la radio ? », la réponse a été sans exception : « à la communauté ». Dans la littérature anglaise sur le sujet on affirme : « The community has taken ownership. »

Recommandation 1 :

Dans le contexte du Niger, avant dernier pays le plus pauvre du monde, la mission recommande qu'en suivant une sélection des villes et villages comme se trouve en Annexe 2, une enquête sur la situation socio-économique contemporaine soit initiée, afin de constater, de comparer et d'analyser empiriquement lors d'une seconde enquête dans 2 ou 3 ans, les changements et les avancées en matière de développement. Le cas échéant, cette enquête pourra aussi tester de nouveaux indicateurs du développement et les mettre côte à côte avec les indicateurs traditionnels. Cette étude pourra également examiner les moyens d'engager les radios dans le monitoring et la collecte d'informations sur ces indicateurs. Ce type d'enquête constituera une 'première' dans le domaine et devrait être confiée à un institut de recherche ou à une université fiable.

2. Constater si la stratégie de responsabilisation les populations bénéficiaires des radios pour l'autogestion des installations par leurs seuls moyens et sans dépendance à l'égard des autorités nationales et locales, ni des partenaires au développement a été acquise.

Dès le début, le principe directeur du projet **Rurane**t était de responsabiliser les populations bénéficiaires des radios pour l'autogestion des installations. Or, aujourd'hui, on peut affirmer qu'arriver à l'autogestion en 2 ou même 4 ans n'était pas réaliste. La mission a bien noté la générosité d'un nombre de bailleurs et leur volonté d'élargir leur conception du suivi, d'inclure des formations ponctuelles, dépannage d'équipement, contrats pour des campagnes d'information dans leurs domaines de compétence. Il s'agit d'un des principaux moyens de faire vivre les radios. Ces initiatives sont capitales car lâcher les radios maintenant signifierait les faire tomber.

L'essentiel n'est pas le nombre d'années nécessaires pour arriver à l'autogestion des radios mais le principe d'un suivi complet et qualitatif. Plus ce principe sera structuré et respecté, plus les radios auront une chance de survivre et de devenir indépendantes.

Recommandation 2a :

La mission recommande :

- Que les agences exécutives et les bailleurs de fonds se mettent d'accord sur une conception de suivi élargi comprenant une période assez longue (2 à 3 ans après l'installation de la radio et la formation initiale) et ce afin que les radios puissent se tenir debout. Dans ce but, il serait pertinent que les partenaires envisagent d'inclure l'approvisionnement d'équipement de rechange, les fongibles, appui aux activités et matériaux générateurs de revenus, la formation, des contrats pour informer, éduquer, sensibiliser et motiver dans leur domaine d'intervention, le tout comme partie intégrante de leur suivi.

- Que les bailleurs de fonds renforcent les équipements techniques, une fois les radios installées, afin d'assurer un rayonnement plein et continu vers l'audience cible et un fonctionnement correct des équipements de studio ce qui permettra d'augmenter la quantité et la qualité des prestations payantes, et ainsi d'assurer une rémunération à la radio.

- Que les bailleurs et partenaires, quand ils offrent une formation dans leur domaine spécifique, incluent dans la formation les méthodes de présentation de ces informations sous forme radiophonique, autrement les messages appris uniquement sur papier risquent de ne pas passer.

- Que les bailleurs de fonds considèrent l'organisation systématique de formations sur les méthodes pour lever des fonds, préparer des demandes d'assistance technique, la gestion d'un budget, et la comptabilité, tout ceci contribuant à l'autogestion de la radio.

- Que les bailleurs de fonds considèrent de contribuer à des activités qui puissent générer des revenus (moulins solaires, atelier de couture, magnétoscopes, radios free play ou radio lampe (LUFO) qui peuvent être offertes lors d'une tombola, etc.).

Un bon signe de cet esprit d'indépendance des bailleurs ainsi que des autorités nationales, est la naissance des coordinations régionales, et surtout celle du Nord, qui est déjà bien avancée. Parmi les idées à l'origine de ces coordinations étaient 1) le besoin de réduire le grand écart entre les décideurs situés principalement à Niamey et les radios localisées dans les régions ; 2) le désir d'encourager les échanges d'informations, de programmes, et d'expériences entre les radios ; 3) de former les coordinations dans chaque région et de les regrouper dans une coordination nationale qui sera capable de prendre en charge beaucoup de tâches de l'actuel CPRP et de représenter les radios.

Ce plan, à long terme, nécessite entre-temps, de poursuivre avec la structure actuelle, le CPRP, récemment renforcée par la création d'un Secrétariat Permanent.

La mission appuie les principes et les lignes générales énoncés dans le rapport du DED et soutient donc une disparition du CPRP une fois que les coordinations régionales et que la coordination nationale seront stables et fortes.

Recommandation 2b

Jusqu'à ce que ces coordinations régionales soient opérationnelles, la mission recommande que le CPRP continue son action, même renforcée, en focalisant ses énergies sur :

- son travail d'échange d'informations ;

- l'organisation des formations en consultation et en coopération avec les bailleurs de fonds et les instituts professionnels de formation ;

- le forum des partenaires.

Quoi qu'il arrive, la mission pense qu'il serait essentiel de continuer ce dialogue sur le développement dans un forum des partenaires, focalisé sur des questions de principes et lignes directrices, ainsi que sur le développement en général et sur le projet **Ruranet** en particulier, ceci en vue de s'assurer que les investissements importants soient appliqués avec efficacité et impact. Le cas échéant, rien n'empêche que des représentants du Gouvernement concernés par l'agenda soient invités ponctuellement à ces forums.

La mission souligne qu'un forum des partenaires fait partie intégrante du projet **Ruranet**, dans sa forme d'origine et dans sa forme à venir. Ce forum est essentiel par nature dans le cadre d'un projet appuyé par plusieurs partenaires. Le forum peut être intégré comme partie intégrante du CPRP ou dans le futur, agir indépendamment avec l'éventuel coordination des radios communautaires. Par définition, aucun autre organisme ne peut le remplacer.

Recommandation 2c

Dans cet esprit, la mission recommande que l'ensemble des partenaires placent leurs efforts et apportent leur appui au secrétariat permanent du CPRP, récemment créé, en le considérant comme un organe nécessaire et utile afin d'assurer une transition souple vers les coordinations régionales et la coordination nationale, ainsi que pour assurer un flux d'informations complet et continu entre les différents acteurs du projet **Ruranet**.

Recommandation 2d

La mission recommande que les partenaires du projet **Ruranet** apportent leur appui à la création des coordinations régionales et de la coordination nationale. Ce soutien devrait se traduire par un appui-conseil en matière d'organisation et de gestion ainsi que de formation au management de ce type de structure si nécessaire.

Recommandation 2e

La mission recommande que le forum des partenaires soit soutenu comme actuellement dans le CPRP ou comme un organe autonome mais demeurant une composante intégrale du projet **Ruranet**.

3. Examiner de manière critique l'efficacité présumée de la mise en œuvre du projet : comparer les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus et aux ressources utilisées. La mission identifiera les obstacles éventuels (spécifiques) à la bonne mise en œuvre du projet (éléments institutionnels, réglementaires, de fonctionnement, d'équipements, d'organisation) et à la réalisation à terme de ses objectifs ou, au contraire, les aspects qui l'ont facilitée.

Le projet **Ruranet** a démarré avec une efficacité qui a provoqué des demandes de radios en nombre. De toute évidence, le projet a été bien appuyé par les premiers bailleurs et par les intervenants et consultants initiaux. Ce qui a, par contre, été moins bien structuré et planifié est le suivi des bailleurs au fur et à mesure de la progression du projet (voir Recommandation 2a), après que les radios aient été installées.

Les obstacles que la mission a rencontrés lors de sa visite aux 18 radios sont les suivants :

- Absence des moyens de dépanner les radios (console, émetteurs, énergie solaire, batteries, antenne) ; pas de moyens faciles et rapides d'obtenir les pièces de rechange ; pas d'expertise technique disponible ni pour dépanner, ni pour former les techniciens.
- Manque de système ou même d'un institut de formation professionnel pour assurer un programme complet de formation continue. Beaucoup d'attention a été donnée à la formation de base au début du projet, et pas assez aux sujets plus évolués et avancés, surtout dans les

domaines de la gestion, comptabilité, opérations techniques.

- Manque de communication entre les radios et entre les radios et les partenaires et décideurs.

Les pionniers de ce projet, ayant fourni les installations, doivent maintenant porter attention à l'appui requis à mi-terme pour mener le projet à terme, quand les premiers fonds sont dépensés, et que les équipements sont en train de se dégrader. Evidemment cette étape du projet requiert plus de 'brainstorming' et plus d'attention afin de mettre en œuvre les organes nécessaires pour assurer la continuité et même la pérennité des radios :

- Secrétariat Permanent du CPRP (voir Recommandation 2b et 2c);
- Les coordinations régionales et la coordination nationale (voir Recommandation 2d);
- Un institut de formation (voir Recommandation 6b) ;
- Un atelier pour le dépannage technique (voir Recommandation 3a) ;
- La documentation, surtout en anticipation d'éventuels CID (voir Recommandation 3b).

Recommandation 3a

La mission recommande que soit implanté dans une radio de chaque région un atelier-laboratoire de dépannage technique susceptible d'être transformé en temps utile en une entreprise commerciale pour la vente et le dépannage de matériel tel que du matériel électronique, des postes de radio et tout matériel technique des stations de radio. Pour ce faire, les bailleurs devraient obtenir des pièces de rechanges à un prix modéré (et en quantité) afin d'assurer le remplacement des pièces en panne, fourniture de matériel fongible. Ceci doit être considéré comme une activité génératrice de fonds, ainsi qu'une activité d'auto-dépannage.

Recommandation 3b

La mission recommande en première instance que les bailleurs et les agences de développement fournissent aux radios communautaires de la documentation et des outils pédagogiques de base sur les techniques radiophoniques et sur les thèmes relatifs à leurs domaines de compétence.

Recommandation 3c

En vue d'établir les éventuels **Centres d'Information pour le Développement (CID)**, la mission recommande que le projet de document 2002B soit ré-étudié et révisé pour créer des centres dans une première phase, dans les grandes villes, Agadez, Zinder, Tahoua, Dogon-Doutchi. Ces centres devraient être équipés d'ordinateurs, scanners, lecteur/graveur de Cdroms, lecteur/graveur DVD, photocopieuses, imprimantes, équipement de prise de son et de prise de vue, disques durs à haute capacité. Ces centres devraient agir comme fournisseurs d'accès à Internet, et fournir des informations au format papier, disquettes, Cdroms à la population. En leur sein, de la documentation de base relative au pays sera à disposition. L'ensemble des radios de la région concernée pourront recevoir les informations disponibles dans le CID par BLU (avec un modulateur analogue-digital), par Cdroms, disquettes, livraison régulière par camion et visites du personnel des stations. Le choix de la structure organisationnelle en charge du CID devra être discutée par les partenaires : la coordination régionale des radios ou une nouvelle structure regroupant des représentants des différentes zones de la région. La mission recommande aussi que les méthodes de datacasting en utilisant le poste World Space soient étudiées et développées pour son application dans le projet.

4. Apprécier la pertinence des perspectives et objectifs afin que l'objet immédiat poursuivi par le projet et les résultats escomptés soient réalisés, ainsi que les perspectives de pérennité des acquis.

Si le projet **Ruragnet** se poursuit comme il a été conçu initialement, et même en suivant les recommandations énoncées jusqu'ici, on risque de n'apporter que des palliatifs et des remèdes à court ou moyen terme. Ceci fera 'durer' le projet, mais ne le mènera pas à ses objectifs finaux. De plus, on risque de se noyer dans un projet qui ne se termine jamais, ce que tous les bailleurs veulent éviter. Il faut donc penser qualitativement et ce différemment de la perspective contemporaine.

Comme tout projet, les pionniers de **Ruragnet** avaient 'une vision' du futur. Comment cette vision a-t-

elle évoluée ? Dans la perspective actuelle, comment ce projet s'actualisera-t-il d'ici 5 ou 10 ans ? Une telle vision comportera-elle en quelque sorte les éléments suivants :

- Une graduelle augmentation de la circulation d'argent et un accroissement de la consommation, ceci comme fondation d'une éventuelle économie basée sur le commerce. Un des objectifs du projet **Ruranet** est que les radios réussissent à dynamiser l'économie locale. Dans le même cadre, on se demande si les radios elles-mêmes ne seront pas poussées vers une forme d'entrepreneuriat qui leur permettra de rentabiliser leurs prestations de services et de rémunérer correctement leur personnel, tout en gardant leur mandat de service aux communautés. Les initiatives et les efforts visant à appuyer les radios en mettant en place des activités génératrices de revenus peuvent être considérés comme un moyen d'œuvrer en cette direction.
- Une professionnalisation des opérations des radios : ces radios seront recherchées pour la publicité (la charte des Radios Communautaires actuellement interdit la publicité), les annonces commerciales, les programmes appuyés par des sponsors, la couverture d'événements sportifs, de fêtes, des concours scolaires. Ces services seront payants. Si cette vision ne correspond pas aux lois et règlements en vigueur aujourd'hui, il faut envisager la possibilité d'assouplir la législation relative aux radios communautaires en vue d'une commercialisation limitée, ce qui existe presque partout dans le monde déjà.
- Comme dans d'autres pays du monde, certaines radios ou leurs associations proposeront des services de micro-crédits à bas taux d'intérêt en concertation avec les banques situées dans les grandes villes. Ce type d'activités permettra d'injecter des fonds dans l'économie locale et donnera une chance à ceux qui n'avaient pas de ressources jusqu'alors.

Il serait difficile de formuler des recommandations sur ce sujet, car les acteurs et les décideurs sont hors de l'autorité du projet et l'échelle temporelle est vaste. On peut toutefois suggérer que les infrastructures nécessaires soient mises en place, les routes goudronnées, l'électricité, le téléphone et les télécommunications (non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les petites villes), les écoles et les enseignants, les dispensaires, les banques et les facilités de crédit.

Bien qu'il s'agisse de perspectives de développement macroscopiques dépassant largement le cadre du projet **Ruranet**, la mission encourage les responsables et les décideurs de ce programme à veiller à l'actualisation de ces événements et à y ajuster leurs actions.

5. Analyser les prestations des différents partenaires du projet ou d'autres apports ou formes d'assistance offertes, surtout en ce qui concerne la formation.

Les formations organisées jusqu'à maintenant demeurent, d'une part, 'introductoires' pour les nouvelles stations, et d'autre part, se concentrent plutôt sur le contenu des messages dans les domaines de compétences des partenaires que sur la pratique.

En outre, on se demande si une formation est organisée parce qu'un bailleur ou une agence désire offrir une telle formation ou parce que les radios en ont exprimé le besoin ? Ne faut-il pas renverser la méthode, qui semble plutôt passive, et adopter une approche plus active. Il n'existe pas pour le moment de système d'analyse des besoins des radios qui tienne compte des carences de connaissances en production, technique et en programmation. Si tel était le cas, un programme de formation spécifiant les niveaux d'expertise souhaités pourrait être défini. Une fois un tel programme créé, il serait possible de le proposer aux bailleurs pour solliciter leur appui. A cet effet, la recommandation 6 est formulée ci-dessous.

Une note sur le recrutement. Les directeurs de station, chefs de programmes, techniciens, animateurs font exister les radios communautaires. Ils sont la pièce maîtresse de tout le programme. C'est pourquoi, en plus de la nécessaire application devant être placée dans les cours de formation, il faut également porter une attention toute particulière à leur recrutement.

La mission a rencontré quelques centaines de directeurs, animateurs et animatrices et techniciens dans les 18 radios. Quelques-uns possèdent des capacités d'analyse de leur situation exemplaires. Ces personnes parlent le langage du développement appliqué à leur région. Elles sont plus susceptibles d'analyser les principes

de développement et de les articuler clairement à l'antenne. Il ne s'agit pas d'un jargon mémorisé. Ces personnes très compétentes ont été recrutées soigneusement en suivant une série d'examens et d'interviews. Le fonctionnement et l'efficacité de la radio s'en ressentent immédiatement.

Recommandation 5

La mission recommande qu'une plus grande attention soit portée au recrutement du personnel, une phase stratégique dans la création d'une radio, et qu'en partageant les expériences des bailleurs à ce propos, des lignes directrices soient rédigées et transmises à tous les responsables.

6. Apprécier l'impact des formations des animateurs-producteurs sur les prestations des radios ; surtout concernant la formation de nouvelles équipes et proposer un système de formation continue.

Etant donné que les formations ont été jusqu'à présent introductives ou focalisées sur le contenu, il y avait très peu de cours de formation sur la création de programmes. On a noté que certaines radios proposent des drames à l'antenne mais elles n'ont reçu aucune formation sur le drame radiophonique. La mission a aussi noté le potentiel de la radio de Tamaya, par exemple, de créer des programmes plus orientés vers les populations nomades. Mais il n'existe pas de formation pour aider les animateurs et animatrices à maîtriser les techniques relatives à ce type de programmes. La même remarque s'applique aux programmes avec les fadas. Nul part on ne trouve de programme de type 'magazine', une heure découpée en blocs de 5 à 10 minutes, chaque segment dédié à un sujet ou un thème, le tout lié par l'animateur du programme et une musique ou du son des tambours ou airs d'une flûte.

Afin d'assurer au personnel des radios une formation professionnelle, exhaustive, continue, et adaptée à leurs besoins et aux situations sociales et techniques de chaque radio, il faut une approche systématique des formations comportant :

- analyse des besoins ;
- conception des cours qui répondent à ses besoins ;
- recrutement de formateurs expérimentés en radios rurales et dans les sujets thématiques ;
- préparation et reproduction de matériel didactique. Le cas échéant, fourniture d'équipement, magnétophones de reportage et outils de maintenance, transport et logement des stagiaires ;
- test pour confirmer les acquis.

Recommandation 6a

Pour ce faire, La mission recommande que la formation soit 'institutionnalisée' par une des approches suivantes pour laquelle il faut préparer un document de projet et rechercher les bailleurs de fonds :

1. Une section ou antenne de l'IFTIC qui aurait ce mandat au sein même de l'IFTIC ou localisé à une ou plusieurs des radios communautaires (ou les deux). Un système de rotation entre les radios communautaires devrait être organisé afin de s'assurer que les bénéfices des formations sont partagés et non limités à certaines stations. Certains ont proposé Radio Goudel, comme base d'un institut de formation ou comme base d'apprentissage en concertation avec l'IFTIC. La mission insiste sur le principe de rotation de base

d'apprentissage, mais elle n'est pas contre l'idée que Radio Goudel puisse devenir une de ces bases.

2. Un institut autonome spécialisé dans la formation et la recherche en radios communautaires ou en média et communication rurale. Cet institut pourrait devenir la ressource principale des éventuels CID et le pôle technique pour l'appui aux radios communautaires. Il devrait être structuré dans le cadre de la future coordination nationale des radios communautaires et son programme créé afin de combler les besoins déjà exprimés ainsi qu'anticiper de futures exigences. Etant un institut professionnel mandaté à préparer les futurs professionnels des médias et des nouvelles technologies au niveau national, il devrait bénéficier de subventions du Ministère de la Communication et du Ministère des Télécommunications ainsi que d'autres organismes concernés, tout en conservant, autant que possible son autonomie vis-à-vis des instances étatiques. Vu le mouvement global des radios communautaires partout en Afrique (surtout Mali, Guinée, Burkina Faso, il est bien possible que cet institut pourra se développer vers une vocation régionale). Etant autonome, cet institut devrait créer ses propres moyens d'accréditation, surtout en liaison avec d'autres écoles dans le monde, notamment le CIERRO à Ouagadougou ; le Département de la Communication Rurale à l'Université de Ghana (Legon) ; le Radio Nederlands Radio Training School à Hilversum ; et les programmes de formation du Canadian Broadcasting Corporation et de la BBC.

Dans l'un ou l'autre cas, il faut chercher à intégrer dans l'équipe de formateurs le personnel des radios communautaires qui ont montré un professionnalisme et en former d'autres.

Recommandation 6b

La mission recommande qu'un programme de formation soit dressé, correspondant aux besoins des radios communautaires dans leurs différentes étapes de développement, et comprenant des cours pour les directeurs de radio (gestion, comptabilité, levée de fonds, préparation d'une grille de programmes), les techniciens (opération et maintenance des équipements de production et d'émission, y compris cours d'électricité et d'électronique) ; les animateurs et animatrices (production sonore, et surtout sur création de programmes).

Recommandation 6c

La mission recommande également qu'une composante 'équipement' soit intégrée aux formations. Celle-ci assurera que lors des cours pour les techniciens, des outils techniques, pièces de rechange et matériel fongible soient fournis au regard d'une analyse préalable des besoins dans les radios dont sont issus les participants à la formation. De même, des cours sur les techniques de reportage ou les visites aux fadas et aux campements devraient s'accompagner de la fourniture de magnétophones de reportage, de vélos ou de motos.

Recommandation 6e

La mission, consciente de la nécessité d'une nouvelle sensibilisation des deux parties, l'association et la radio, sur leurs rôles respectifs, recommande que dans le programme de formation, soit inclus des cours concernant la planification et la mise en œuvre des associations communautaires, le processus démocratique dans ces associations, gestion et comptabilité, moyens de lever des fonds.

Un sujet non inclus explicitement dans les termes de référence mais souvent soulevé par le personnel des radios concerne les élections municipales prévues pour la fin de l'année 2003. La charte des Radios Communautaires n'est pas claire ni suffisamment explicite sur ce point, et les règles qui prévalent pour la Radio Nationale et les radios commerciales, ne sont pas tout à fait appropriées aux radios de proximité. Il faut donc que le Conseil Communication (CSC) et la Commission d'Élection Nationale et Indépendante (CENI) définissent une position claire et mettent en œuvre - en relation avec les partenaires - une stratégie de suivi et d'accompagnement au cours de la campagne.

Recommandation 6f

La mission recommande qu'au cours de l'atelier de septembre 2003, les représentants du CSC et de la CENI soient invités afin de s'appesantir sur ce problème. Cette rencontre permettra aux radios communautaires d'obtenir toutes les clarifications nécessaires afin de lever toute équivoque. Les représentants des stations obtiendront des informations sur leurs droits et leurs devoirs quant à cette problématique ainsi que sur les différentes façons de traiter de ce sujet à l'antenne (publicité, communiqué, émission d'information, débat, etc.). Il serait pertinent, au cours du même séminaire, de proposer aux représentants des stations un module de formation sur ce thème.

7. Sur la base d'analyse de ces éléments, formuler les recommandations concrètes et opérationnelles qui s'imposent à l'égard de chacune des parties prenantes (des partenaires) du projet. En termes spécifiques, formuler des recommandations sur la meilleure façon pour le projet d'atteindre les résultats attendus : les éléments institutionnels et relationnels entre le CPRP et les différents ministères de tutelle, et réglementaires liés au secteur des télécommunications ; la gestion financière des radios, la programmation des émissions radiophoniques, l'utilisation correcte des équipements.

Recommandation 7a

La mission recommande fortement que les bailleurs et les responsables du projet **Ruranet** prennent toutes les mesures afin de consolider les acquis du projet dans les domaines de l'équipement (console, magnétophones, émetteurs, amplificateurs, panneaux solaires et batteries, outils de dépannage, etc.), formation, organisation des structures (CPRP, Secrétariat Permanent, les coordinations régionales et la coordination nationale, les associations, les comités de gestion), lignes directrices pour les élections. Des nouvelles radios communautaires, à l'exception de celles citées ci-dessous, ne devraient être lancées qu'après cette période de consolidation et qu'après vérification par une mission d'évaluation d'ici 12 à 18 mois.

Recommandation 7b

La mission conseille l'implantation de nouvelles radios communautaires uniquement après une phase de renforcement des 66 radios existantes et ceci pour les raisons explicitées dans la Partie II. Deux exceptions dans les régions de Maradi et de Tahoua (où il y a peu de radios communautaires) pourront être considérées. Ces nouvelles radios devraient être étroitement liées à un Centre d'Information pour le Développement, en vue d'avancer le projet et d'établir un possible modèle. Implanter de nouvelles radios après la phase de consolidation permettra à ces nouvelles structures de bénéficier d'une approche améliorée, de partir de bases solidement planifiées et d'un système de formations et de suivi rigoureux et efficace.

Recommandation 7c

La mission recommande que les agences réalisent un manuel ou Cdrom destiné aux partenaires et aux bailleurs mais aussi aux futurs (et présents) membres des associations et personnel des radios, qui présente en détail la stratégie et méthodologie d'implantation des radios communautaires dans le contexte du Niger, y compris les structures et l'organisation des associations, le recrutement du personnel, les méthodes de travail. Cet outil permettra de disposer d'une modèle issu d'un consensus entre l'ensemble des agences et de mieux guider le projet général. S'il s'agit d'un Cdrom, il pourra inclure les documents et textes principaux sur l'histoire de la radio communautaire au Niger.

Recommandation 7d

La mission recommande que les partenaires se mettent d'accord sur les critères de base pour sélectionner les communautés candidates, et recommande que le Conseil Supérieur de la Communication exige cette étude, ainsi que la grille de programmes et autres documents, afin d'envisager l'allocation d'une fréquence, et ce dans le but de respecter et de faire évoluer le concept de la radio communautaire.

Recommandation 7e

En vue de l'interaction dynamique et positive entre les fadas et les radios, la mission recommande, d'une part, que les animateurs soient dotés de magnétophones de reportage et de moyens de transport leur permettant de se rendre dans les différents fadas situés parfois loin de la station; d'autre part, d'envisager de mettre à la disposition des fadas de matériel de reportage afin que leurs membres et la population qui les entoure puissent s'exprimer et passer à l'antenne plus facilement. La mission recommande aussi que les radios soient toutes dotées des dispositifs de communication BLU afin de développer les coordinations régionales.

Recommandation 7f

La mission suggère que les partenaires considèrent de nouvelles options (explicitées dans la Partie II) afin de parer aux difficultés relatives au matériel : modification de la console, remplacement partiel de certains de ses éléments, passage au numérique. Une collaboration et des échanges plus soutenus avec le fabricant devraient être engagés afin de répondre aux problèmes qui se posent et d'améliorer régulièrement la fonctionnalité des équipements.

Recommandation 7g

La mission recommande que les partenaires donnent priorité à cette période de consolidation dans leurs budgets, et suggère les priorités suivantes avec des adaptations aux politiques de chaque bailleur et aux situations actuelles de chaque radio : formation, équipement de production et de reportage, équipement pour la réalisation d'émissions, équipement de maintenance, activités génératrices de revenus moyens de transport.

8. Proposer une méthode d'évaluation participative légère permettant de faciliter la collecte, l'analyse des données et la diffusion des résultats aux différentes parties prenantes.

Pour cette mission d'analyse, un questionnaire a été élaboré afin de déterminer les conditions actuelles de chaque radio et ainsi de fournir une base d'information concernant : le milieu socio-économique de la radio, son organisation, le personnel, la grille de programmes, les équipements, le fonctionnement de l'énergie solaire, les points forts et les problèmes. Les résultats ont été incorporés dans ce rapport et récapitulés dans les 'profils des radios' disponibles en Annexe 5.

Outre l'utilisation de ce questionnaire par la mission lors de ses visites, celui-ci a également été envoyé aux radios en version papier en français accompagné d'une cassette audio sur laquelle se trouvaient les questions traduites en Haoussa, Zarma et Tamashek. Les partenaires du projet **Ruranet** ainsi que différents intermédiaires ont contribué à la diffusion de ce questionnaire à l'ensemble des radios communautaires du Niger.

Le questionnaire est actuellement encore simplifié et raccourci, donc plus facile à administrer. Il serait possible de former une petite équipe d'enquêteurs ayant pour rôle de soumettre et d'analyser ces questionnaires. Ceci assurera une uniformité d'approche et une objectivité, et réduira le nombre de réponses ou questionnaires à annuler.

Conclusion

Ces recommandations sont présentées une à une en suivant l'ordre des termes de référence. Elles devraient cependant d'être appliquées dans leur totalité, comme les composantes d'un ensemble. Installer de nouvelles radios sans renforcer les anciennes, risque d'avoir pour conséquence la perte des stations déjà en marche. Procéder à une phase de consolidation des radios existantes sera un atout pour les stations présentes et à venir. D'une part, cela assurera la pérennisation des structures en place. D'autre part, les réflexions, améliorations et initiatives entreprises bénéficieront aux nouvelles radios et leur permettront de démarrer sur des bases solides.

La logique interne de ces recommandations requiert un plan global comprenant :

1. Dans le nouveau projet proposé, instaurer une période de consolidation et de préparation, permettant l'installation seulement de deux stations, estimées nécessaires, dans les villes de ou très près de Maradi et de

Tahoua. Celles-ci bénéficieront d'électricité et de moyens de télécommunications (téléphone) dans le but d'y établir deux CID servant de modèle et de guide pour l'éventuel réseau des CID. Nulle autre nouvelle radio ne devrait être créée durant cette période de consolidation. Ces deux CID devraient offrir informations et services aux populations et aux radios dans leur région. En anticipation de ces deux radios, il est suggéré aux bailleurs de préparer un manuel de radio communautaire comprenant : les critères pour le choix des communautés (compte tenu des domaines d'intervention et spécialités de chaque bailleur), méthodes de recrutement du personnel, organisation de base de l'association et de la radio.

2. le renforcement des radios communautaires existantes :

- ré-organisation des associations communautaires, où elle s'avère nécessaire,
- formation (organisation des associations et rôle des associations et du personnel de la radio, gestion, comptabilité, discothèque, opérations techniques et maintenance),
- équipement (augmentation de la puissance de l'émetteur, remplacement des batteries),
- remplacement des magnétocassettes, outils techniques, motos, vélos, etc.
- construction ou rénovation des locaux où nécessaire.

3. Discussions avec les bailleurs de fonds pour comprendre, accepter et mettre en route une conception de suivi de projet, plus large, selon la capacité et les règlements intérieurs de chaque bailleur.

4. Création d'un atelier ou laboratoire technique au moins dans chaque région pour la fourniture de pièces de rechange et le dépannage ; il faut aussi équiper cet atelier qui devrait se transformer sur le temps en un centre commercial de dépannage électrique et électronique.

5. Création d'une antenne de formation en radio communautaire au sein de l'IFTIC ou mise en place d'un institut régional et autonome pour les médias et la communication rurale ; ou une antenne de l'IFTIC dans l'immédiat en vue d'un éventuel institut autonome. A cette fin, le CPRP pourra commander une étude pour dresser un bilan des besoins en formation et un programme de formation.

6. Appui par les bailleurs de fonds à l'organisation et au bon fonctionnement des coordinations régionales, une dans chacune des 8 régions. Aide aux coordinations régionales afin d'organiser une coordination nationale des radios communautaires.

7. Renforcement du CPRP et du nouveau Secrétariat Permanent du CPRP en focalisant les énergies du CPRP sur l'échange d'informations, le forum régulier des partenaires, l'organisation de formations, jusqu'à ce qu'un système professionnel de formations soit mis en place et/ou que la coordination nationale devienne opérationnelle.

8. L'atelier prévu pour septembre 2003 devrait inclure une discussion sur la programmation relative à la prochaine campagne électorale ainsi que présenter le présent rapport pour discussion et éventuelles actions.

9. Une enquête visant à faire le constat de la situation socio-économique de villes et villages représentatifs et qui constituera la base d'une seconde enquête permettant d'analyser empiriquement les progrès réalisés.

10. L'évaluation de la phase de consolidation d'une sélection de radios communautaires devrait être lancée dans 12 à 18 mois, et approuvée par le CPRP et les coordinations régionales avant de permettre la mise en route de nouvelles radios communautaires sur de meilleures bases.

11. Le document de projet 2002B devrait être révisé afin de refléter ces recommandations et l'esprit du rapport de la mission.

Pour conclure, la mission offre une dernière remarque sur la qualité du personnel des radios communautaires. Après quelques mois d'utilisation de ce nouvel outil pour certains ou quelques années pour d'autres, ceux qui font exister ces radios ont témoigné de leur maturité, de leur conscience de leur rôle, de leur confiance et de leur volonté d'impulser et d'agir pour le développement. Et si les dires du personnel ont une valeur pour ce projet, notre dernière citation résume tout.

«L'avenir ? Que tout le monde soit éveillé, conscientisé. L'objectif est que la communication facilite l'éveil des consciences. Et s'il y a éveil, il y aura progrès. »

Un animateur de radio, Région de Maradi